



Assises Nationales
des
Régies de Quartier
et des
Régies de Territoire

9 novembre
Bron
2010

Une parole politique
pour un mieux vivre
ensemble

Les Actes

CNLRQ
comité national de liaison des régies de quartier



www.regiedequartier.org

Comité National
de Liaison des
Régies de Quartier



Intervenants

Assises Nationales
des
Régies de Quartier
et des
Régies de Territoire



9 novembre
Bron
2010

Une parole politique
pour un mieux vivre
ensemble

Animateur : Edouard ZAMBEAUX,
journaliste à Radio France

- Ouverture de la journée

par Mme Clotilde BRÉAUD, Présidente du CNLRQ, Mme Annie GUILLEMOT, Maire de Bron, Mme Marie-Odile NOVELLI, Vice-Présidente de la Région Rhône-Alpes.

- Table Ronde

« Citoyenneté, proximité et cohésion sociale »

- « Penser autrement la sécurité dans les quartiers » par M. Laurent MUCCHIELLI, Sociologue, chercheur au CNRS.
- « Penser autrement l'accès à la citoyenneté », par M. Jean-Pierre DUBOIS, Président de la Ligue des Droits de l'Homme.
- « Penser autrement les services au public », par M. Renzo SULLI, Maire d'Echirolles (38).
- « Penser autrement l'accès au logement », par Mme Aminata KONÉ, Secrétaire Générale de la Confédération Syndicale des Familles.



- « Paroles d'habitants », Film de 20mn

- Table Ronde

« Le Développement Durable au cœur des enjeux des décideurs publics »

- « Favoriser une commande publique socio-responsable », par M. Sébastien PIETRASANTA, Conseiller Régional, Maire d'Asnières sur Seine (92).
- « Pour un commerce équitable et durable », par M. Emmanuel ANTOINE, Président de l'association MINGA.
- « Lutter contre la pauvreté monétaire, une exigence démocratique », par Mme Elisabeth MAUREL, Chercheure au laboratoire PACTE de l'IEP de Grenoble.
- « Penser et aménager durablement la ville », par M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Député, Président de Paris Métropole.
- Clôture
- « Valoriser la capacité citoyenne » par M. Jean-Pierre WORMS, Sociologue, ancien Député.

3



Discours d'ouverture

Madame Clotilde Bréaud

Présidente du Comité National de Liaison des Régies de Quartier

Bonjour à vous tous.

- Nous voici réunis pour partager ensemble ce grand moment des Assises Nationales des Régies de Quartier et Régies de Territoire.
- Madame le Maire, au nom de tous les militants de notre réseau, présents ou qui auraient souhaité l'être (des bénévoles, des salariés, des habitants, des partenaires), je vous remercie de faciliter la tenue de ces Assises en nous accueillant dans votre ville et dans cet espace municipal. Vous avez témoigné d'un réel attachement à notre projet, en soutenant largement la transformation de l'association « Réussir l'Insertion à Bron » en une véritable Régie de Quartier, ce qui a permis à ses acteurs de s'investir dans les échanges entre nos associations, tant à l'échelle régionale que nationale.
- Un grand merci à M. Philippe Chaudat, son président, à Mme Aline Morand, sa directrice, et à toute l'équipe de la Régie pour leur aide précieuse dans la préparation et la tenue de ces Assises. Madame la conseillère régionale, je vous remercie d'apporter, par votre présence aujourd'hui, le soutien des élus de l'Assemblée Régionale au développement des Régies de Quartier et des Régies de Territoire. La Région Rhône-Alpes, en effet, soutient depuis de nombreuses années le CRARQ (Comité Rhône-Alpes des Régies de Quartier), en particulier pour des échanges de pratiques et pour la consolidation de la vie associative.
- Merci à vous, Édouard, de vous être rendu disponible pour animer cette journée ; pour nous aider à éclaircir et approfondir nos propositions. Je profite aussi du temps qui nous est alloué pour remercier très chaleureusement de nombreux partenaires. Je veux citer, entre autres, M. Alain Philippe, le président de la fondation MACIF (, des représentants de nos partenaires nationaux ministériels comme la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville, nos partenaires du monde HLM (Habitations à Loyer Modéré) comme l'Union Sociale pour



l'Habitat (USH) et d'autres organismes HLM, le Comité National de Coordination et d'Évaluation des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (CNCE-GEIQ), la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Fédération des Centres Sociaux, le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS), et tous nos amis des réseaux de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

- Merci également à tous ceux qui ont fait un long voyage pour participer à cette journée, en particulier celles et ceux qui viennent des DOM, du Maghreb, de la Suisse, de Belgique. Je remercie aussi vivement les intervenants de cette journée qui ont accepté de présenter leur propre point de vue sur un ensemble de propositions qui nous sont chères, ainsi que tous nos amis experts qui nous ont aidés à enrichir nos réflexions. Merci enfin à vous tous d'être venus si nombreux. Vous arrivez de la France entière et d'une très grande majorité de Régies, dans l'intention de réussir ce projet, un peu utopique certes, mais mobilisateur, et pour affirmer qu'un « mieux vivre ensemble » est possible. Nous remercions tous l'équipe du Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) qui, depuis le début de l'opération « Régies en Constellation », et plus particulièrement ces derniers temps, s'est largement investie pour la réussite de cette journée, montrant ainsi sa grande adhésion à notre projet.

- Après ces remerciements, nous pouvons présenter les enjeux de cette journée. Pourquoi avons-nous voulu cette manifestation publique ?

- L'ensemble des propositions que nous présentons est issu d'un long travail mené collectivement depuis 2006 par notre mouvement. À la suite des émeutes de novembre 2005, notre réseau a voulu montrer une image des quartiers différente de celle, si négative, qui est véhiculée par un certain nombre de médias et de discours politiques.

- Si, en tant qu'acteurs des Régies directement impliqués au quotidien avec les populations des territoires en grande difficulté sociale et économique, nous sommes à même de faire émerger de nouvelles initiatives solidaires, nous faisons encore trop souvent le constat de graves dysfonctionnements, de grandes souffrances, qui disqualifient les promesses de la République : chômage endémique, populations et territoires stigmatisés, émergence d'une citoyenneté de seconde zone.

- Mais nous sommes aussi tous convaincus par notre expérience de plus de vingt-cinq ans que le changement est possible si les habitants de ces territoires y participent activement. Tout au long d'un travail partagé dans chaque Régie lors de *Journées Portes Ouvertes* en 2006, dans le cadre des cinq *Rencontres Régionales* qui ont regroupé plus de 7 500 personnes des Régies – et de leurs partenaires, bien sûr – et, depuis plus d'un an, à travers l'animation d'une dizaine de *Séminaires* regroupant directeurs et bénévoles et des débats nombreux au sein de nos instances nationales, un même slogan a constitué l'axe fort à partir duquel se sont construites nos réflexions : « Habitants, richesses des quartiers. Quartiers, richesses des villes. »

- Aujourd'hui, il est légitime que la cinquantaine de propositions que nous avons lancées traduisent les attentes de ces populations vis-à-vis des décideurs politiques, c'est-à-dire de ceux qui ont en charge la vie de la Cité. Quelles que soient les thématiques retenues, ce sont les valeurs universalistes, humanistes et républicaines qui les fondent. Pour n'en citer que quelques-unes : le respect de la dignité des personnes, l'accès au droit des citoyens sans discriminations, un niveau de vie convenable dans un contexte économique qui frappe de plein fouet les populations les plus pauvres, la participation effective de tous les habitants à l'organisation et aux décisions politiques qui concernent leur vie quotidienne, et, enfin, leur nécessaire implication dans la construction des services dont ils sont bénéficiaires.

- Le but premier de cette journée est d'énoncer publiquement le positionnement politique – au sens de la vie de la Cité – de notre Réseau, concernant les principales problématiques auxquelles sont confrontés les habitants de nos territoires, et de montrer comment un mouvement émanant des habitants et des acteurs de terrain est en capacité d'être une force de propositions constructives et équitables, pour s'inscrire activement dans un changement social ou sociétal.

- Le film *Paroles d'habitants* que nous visionnerons cet après-midi en est l'illustration concrète. Chacun, quelle que soit sa place dans son territoire en tant qu'habitant, salarié, bénévole, acteur institutionnel ou politique peut apporter une contribution, même modeste, pour un projet global de changement. La parole libre des intervenants des deux tables rondes, par une approche peut-être différente de celle que nous avons adoptée jusqu'ici, aidera à éclairer et à mettre en perspective les enjeux sociaux ou économiques de nos propositions.

- N'est-il pas nécessaire de confronter nos idées et nos positions pour provoquer un changement d'une telle importance ? La valorisation de la démocratie citoyenne, thématique que développera Jean-Pierre Worms en conclusion de cette journée, constitue l'axe fondateur du projet politique des Régies de Quartier, des Régies de Territoire et de sa réalisation. Jean-Pierre nous aidera à en comprendre toutes les dimensions et à nous en approprier le « comment faire ».
- Le but de ces Assises ne s'arrête pas à la manifestation d'aujourd'hui. Ces propositions ont vocation à être complétées grâce à l'expertise et l'imagination de tous. D'autres problématiques seront traitées, par exemple, celles de la santé, de la politique de la ville, de la vie associative, de la culture, ou bien encore la question du vieillissement des habitants, afin que toutes les dimensions de la vie quotidienne des habitants puissent faire l'objet de propositions de changement.
- Nous avons l'ambition que cette journée soit le point de départ de dialogues et de débats locaux, régionaux, ou nationaux. Ne sommes-nous pas prêts à nous engager à l'échelle de notre Régie, sur nos territoires, avec d'autres acteurs, pour une dynamique de changement ? Nous avons pour ambition que ces débats puissent interpeller les décideurs politiques – et il y a urgence – quant à la pertinence des enjeux et des objectifs de nos propositions. Il est temps qu'ils les reprennent à leur compte, afin de leur donner une concrétisation juridique, réglementaire ou programmatique. Nous avons aussi, voire principalement, l'ambition de faire partager ce projet politique à nos partenaires qui sont proches de nos valeurs. Nous serons d'autant plus écoutés que nous montrerons notre volonté d'ouverture, dans une démarche qui soit à même de rassembler le plus grand nombre d'acteurs. C'est là un appel à la responsabilité citoyenne, à un engagement effectif de la société civile qui, en montrant sa force de mobilisation, peut construire avec les décideurs politiques et institutionnels une autre société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire.
- Je vous souhaite à tous une très bonne journée de travail et une bonne continuation, parce que ce n'est qu'un début.



Madame Annie Guillemot,

Maire de Bron

- La thématique de cette journée, « Une parole politique pour un mieux vivre ensemble », nous touche particulièrement à Bron, parce que nos politiques publiques cherchent aussi à réaliser ce « vivre ensemble ». Une grande affiche *Vivre ensemble à Bron* figure sur le fronton de notre Hôtel de Ville, à laquelle je tiens particulièrement.
- Souvenons-nous, il y a vingt ans, les 4 et 5 décembre 1990, se tenaient dans cette même salle de Bron les Assises de « Banlieues 89 », qui allaient déboucher sur la création du Ministère de la Ville. Il s'agissait de mettre en place une politique globale pour les quartiers en difficulté. J'y étais et je salue d'ailleurs tous les acteurs brondillants qui y étaient aussi. Une des pistes, alors présentée par Michel Rocard, Premier Ministre, était la création de 400 Régies de Quartier, et nous en avons débattu dans un atelier juste en face de cet auditorium.
- Ainsi, dès 1990, notre ville a toujours défendu la création et le développement de Régies de Quartier, actrices à part entière de l'économie sociale et solidaire. Elles conjuguent en effet l'insertion professionnelle de personnes de quartier en difficulté avec la redynamisation économique locale – tout en créant des liens sociaux.
- Je salue tout particulièrement Philippe Chaudat et la directrice Aline Morand de RIB (Réussir l'insertion à Bron) qui a été labellisée en 2008 Régie de Quartier, mais qui existait depuis décembre 1992. Très ancrée sur son territoire, notre association travaille depuis sa création au cœur de Parilly, qui est un quartier de grands ensembles (3 000 logements HLM) séparé par deux autoroutes.
- L'accès à l'emploi des Brondillants les plus fragiles est une préoccupation essentielle de RIB, qui anime des « espaces emploi » au cœur des quartiers, et qui assure une médiation pour tisser des liens sociaux avec les habitants en proposant des ateliers internet d'apprentissage du français. Avec la Régie, l'association se charge aussi du nettoyage des parties communes et de l'entretien des espaces extérieurs. En développant des partenariats avec



les entreprises locales, je crois que les Régies de Quartier sont des outils de cohésion sociale et des actrices du « mieux vivre ensemble » dans notre commune, comme dans toutes celles où elles existent.

- À Bron, la Régie propose en permanence vingt emplois destinés aux Brondillants, en particulier aux jeunes n'arrivant pas à accéder à un premier emploi ou à des personnes en rupture avec le monde du travail. Chaque année, ce sont ainsi quarante Brondillants qui sont salariés de la Régie de Quartier, soit comme médiateurs, soit comme agents d'entretien ou agents administratifs. Il s'agit là d'un véritable rôle économique, et cela fait de la Régie l'un des premiers employeurs sur les quartiers. Près de 1 200 Brondillants bénéficient chaque année des actions de médiation, d'accès à l'emploi et d'accès aux savoirs de base. Permettez-moi de saisir l'occasion, comme un certain nombre de maires l'ont fait, pour dénoncer l'arrêt brutal des Contrats Uniques d'Insertion (CUI). À Bron, nous avons quarante-trois emplois aidés dont dix renouvellements ont été refusés unilatéralement. J'espère que nous allons trouver des solutions, car il n'y a rien de pire que de commencer à travailler à l'insertion de personnes jeunes et moins jeunes et de devoir cesser pour des raisons de choix politiques injustes.
- Je suis persuadée que, pour se maintenir durablement, une Régie doit fournir un travail de la même qualité que les autres entreprises de son secteur d'activité, tout en l'encadrant. Cette exigence de professionnalisme favorise la réinsertion des salariés, mais elle a besoin d'un appui, d'une aide des collectivités et d'un travail en partenariat. Je crois aux missions de la Régie de Quartier. C'est une réponse originale et efficace à des problèmes actuels. Elle se singularise en contribuant à recréer, à réorganiser, et à revitaliser le territoire à partir d'activités économiques de proximité dont l'absence est douloureuse.
- Je suis présidente du Conseil Social National HLM, et je crois qu'on a mésestimé les conséquences de la crise du logement qui dure, qui a été insuffisamment anticipée et qui laisse des personnes sans logement dans la rue, ou qui empêche des ménages de se maintenir dans un logement. Cette attention aux problèmes de logement participe aussi du travail que nous sommes en train de

faire au niveau de l'Union Sociale de l'Habitat. Nous tirons la sonnette d'alarme, notamment sur la question du Projet de loi de finances pour le logement, qui prévoit de diviser par deux les aides au logement dans les cinq ans à venir.

- Ces questions de l'emploi et de l'habitat doivent être posées ensemble et en relation directe avec les problèmes d'exclusion, dans l'ensemble des politiques urbaines et dans le cadre de la politique de la ville.
- La question de la parité me tient à cœur, et je crois que les Régies de Quartier, mais aussi toutes les associations qu'on dit « intermédiaires », ont aussi un rôle essentiel à jouer dans nos quartiers pour libérer la parole des femmes et pour lutter pour l'égalité des femmes. Je regrette vivement, par exemple, que, dans le cadre de la nouvelle loi sur les collectivités territoriales, on fasse un bond en arrière. Je crois qu'à la Région Rhône-Alpes, il y a 49 % de femmes, ce qui est normal ; dans le Conseil Général du Rhône, nous ne représentons même pas 13 %, et nous ne sommes que sept femmes maires de villes de plus de 30 000 habitants en Région Rhône-Alpes. La moitié de l'humanité ne peut pas être maintenue en dehors du monde politique, tout comme elle ne peut pas être exclue de la société.
- Je vous souhaite de fructueux débats à Bron.

Madame Marie-Odile Novelli,

Vice-Présidente de la Région Rhône-Alpes

- Je vois au moins quatre raisons pour lesquelles je sortirai grandie de cette Journée des Assises des Régies de Quartier.
- Premièrement, parce que du point de vue de la Région Rhône-Alpes, les Régies de Quartier et les Régies de Territoire ont une approche humaniste et volontariste des personnes. Ce n'est pas rien de transformer un moins en un plus. Ce n'est pas rien de transformer un sans-emploi, un sans quelque chose en une personne qui est une personne-ressource. Les Régies de Quartier ont l'habitude de travailler en essayant de mettre en adéquation les besoins, d'un côté, et les moyens de les satisfaire, de l'autre. Dans cette affaire-là, les êtres humains qui étaient des moins deviennent des personnes qui comptent et qui apportent une valeur ajoutée, en même temps que les besoins sont susceptibles d'être satisfaits.
- La deuxième chose que je voudrais souligner, c'est la qualité de l'approche partenariale. Aujourd'hui, on vit une forme de régression. Des diktats nous tombent d'en haut ; on vit une forme de « recentralisation ». La politique de la Ville a été une des premières politiques « territorialisées ». Elle devait être au plus près des territoires et mettre autour de la table des acteurs susceptibles d'inventer des réponses en rapprochant les institutions des citoyens. Aujourd'hui, elle est l'artisan du strict inverse. Face à ce phénomène, un des îlots – je ne vais pas dire de résistance –, mais de force de propositions, continue d'être les Régies de Quartier.
- Ma troisième idée forte, c'est la mise en avant du développement local, c'est-à-dire au plus près des réalités, au plus près des besoins quotidiens des gens, au plus près de l'amélioration de la qualité de la vie. Prenons l'exemple de la Régie de Quartier de Villeneuve à Grenoble, qui est à cet égard symbolique, car ce quartier a récemment fait l'objet d'une actualité brûlante. Or c'est un quartier qui est aujourd'hui chef de file sur les questions de recycleries-ressourceries. C'est intéressant, car cela permet de lier à la fois les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. C'est un moyen d'inventer socialement des réponses aux besoins qui sont de l'ordre du quotidien. Comme le dit très bien Annie Guillemot, on n'est pas uniquement dans la nécessité de rénover des quartiers

– il faut le faire, bien sûr, parfois –, mais c'est insuffisant si l'on n'est pas en capacité de donner de l'espoir aux gens et d'améliorer leur vie quotidienne.

- Le quatrième principe, c'est que les Régies de Quartier contribuent à mettre en place une nouvelle économie, une autre forme d'économie. Nous ne sommes pas seulement dans une économie marchande qui aujourd'hui exclut de plus en plus de personnes, nous sommes dans une économie qui considère les êtres humains, la qualité et le développement de toutes sortes de relations humaines... Il s'agit là de tout ce qui est relation avec la nature artistique ou culturelle, avec l'alimentation, les jardins partagés, ou la santé, bien entendu. Tout ce qui constitue le lien social, tout cela est extrêmement important aujourd'hui, voire plus important que le reste. Je voudrais rappeler qu'historiquement l'économie marchande est récente dans notre monde. On l'oublie, mais, au début du XX^e siècle par exemple, l'essentiel de l'économie était une économie de troc ou de subsistance – avec l'agriculture locale –, c'est-à-dire une économie qui échappait largement à la marchandisation. Or l'économie marchande et concurrentielle défait des pans entiers des relations sociales. Elle n'est plus encastrée dans une vie sociale plus large. Sur ce plan, les Régies de Quartier ont un rôle de contre-modèle, certes modeste, mais que nous devons valoriser.

- Alors finalement quels sont les enjeux aujourd'hui ? Ils consistent à essayer de conforter de vrais pôles d'innovation sociale. J'espère que nous pourrons continuer à inventer et à mettre en lumière toute la richesse de cette nouvelle forme d'économie, encastrée dans les relations sociales. Au-delà des problèmes économiques de l'emploi, c'est aussi de perspectives sociales dont nous avons besoin aujourd'hui.

- Pour conclure, j'aimerais vous dire mon admiration, parce que vous ne renoncez pas à transformer le monde, et vous avez raison.

Table ronde « Citoyenneté, proximité et cohésion sociale »

Monsieur Édouard Zambeaux,

Animateur, journaliste à Radio France

- La première problématique de cette première table ronde pourrait être résumée par une question assez globale. Assistet-on, dans les quartiers populaires, à la création et à l'acceptation d'un statut de citoyen de seconde zone, comme a l'habitude de le dire Claude Dilain, le maire de Clichy-sous-Bois ? Les habitants des quartiers sont-ils ravalés à un statut d'irresponsabilité, sont-ils condamnés à une forme de minorité légale ?
- On peut se le demander, tant l'impression qu'ils ont d'être écartés des processus démocratiques est importante. Que faudrait-il pour faire évoluer cette situation ? C'est le sujet transversal de cette table ronde, avec, pour commencer, l'aspect juridique et moral, voire philosophique, de l'exercice de la citoyenneté. Cette question sera abordée par Jean-Pierre Dubois, le président de la Ligue des Droits de l'Homme.
- Puis, se posera la question de l'égalité devant l'accès au service public, et donc de la discrimination territoriale, avec Renzo Sulli, Maire d'Échirolles.
- Ensuite viendra l'interrogation autour des politiques de logement, tant dans l'accession à un logement digne que dans les opérations de rénovation urbaine et de reconstruction. Des opérations et une politique sur laquelle nous éclairera Aminata Koné, qui est membre du comité de suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), et secrétaire générale de la Confédération Syndicale des Familles.
- Enfin, nous aborderons avec Laurent Mucchielli le problème de la sécurité qui serait l'apanage de ces quartiers et évidemment de leurs habitants.
- Jean-Pierre Dubois, pour commencer : quelles sont les conditions d'exercice de la citoyenneté, et quels en sont les freins ? Les habitants des quartiers populaires sont-ils condamnés à être des sous-citoyens, et comment se positionne la Ligue des droits de l'Homme pour essayer de rétablir une égalité qui reste assez virtuelle ?

« Penser autrement l'accès à la citoyenneté »

Monsieur Jean-Pierre Dubois,

Président de la Ligue des droits de l'Homme

- Cette question de la citoyenneté est depuis toujours au cœur du combat de la Ligue des droits de l'Homme. Nous existons depuis 1898 et, dès la première année, la Ligue a proclamé qu'on ne défend pas les droits autrement que par la citoyenneté. Ce qui veut dire que, pour répondre à la question, il faut s'entendre sur ce qu'on appelle « citoyenneté ».
- Je vais commencer par une anecdote très simple. Il y a une dizaine d'années, à une époque où nous n'avions pas du tout de relations conflictuelles avec les gouvernants, la citoyenneté a été décrétée « grande cause nationale » par le gouvernement de l'époque. Autour des services du Premier ministre, on a réuni toute une série d'associations, dont la Ligue des droits de l'Homme, autour de la question : « Que peut-on faire pour illustrer la citoyenneté comme grande cause nationale ? » Le représentant des services de Matignon avait une proposition à nous faire : apprendre aux gens à faire en sorte que les chiens fassent leurs crottes dans les caniveaux et pas sur les trottoirs. Cette approche de la citoyenneté a suscité un certain étonnement parmi nous. On lui a expliqué que la propreté est une bonne chose, que cela fait avancer la civilité, mais que si l'on réduit la citoyenneté à la civilité, on met en place un programme de dressage. Pas seulement pour les chiens, mais pour les propriétaires des chiens aussi.
- À partir de cette définition courante de la citoyenneté comme civilité, nous ne sommes plus tous citoyens. Il y a des gens qui sont déjà civils, qui savent ce qu'il faut faire et où il faut le faire, et il y en a qui sont incivils, à qui il faut apprendre à bien se conduire. Et pas seulement, encore une fois, à leurs animaux.
- Je dis les choses de manière un peu forte, mais faisons très attention à ce que la citoyenneté ne perde pas son sens comme c'est le cas pour le mot « intégration », qui est maintenant mis à des sauces très amères. Ces mots ne doivent pas servir d'injonction à se civiliser pour ceux qui seraient des sauvages.
- La citoyenneté, ça ne s'octroie pas. Ce n'est pas l'État qui décide si nous sommes citoyens. Ce n'est pas un statut. Ça se conquiert et

ça se vit. Les sans-papiers sont des citoyens, même quand ils n'ont pas de titre de séjour, alors même qu'ils sont – comme on dit – en situation irrégulière. Ce sont des citoyens dans la mesure où ils se battent pour leurs droits comme citoyens, en solidarité avec les autres citoyens. De la même façon, les travailleurs sans papiers, dont plusieurs milliers sont en grève depuis quelques mois pour obtenir le respect de leurs droits élémentaires, sont des travailleurs comme les autres, comme leurs camarades de travail qui sont « avec papiers » étrangers ou français. Dans une démocratie, ce ne sont pas les gouvernants qui décident qui est citoyen, ce sont les citoyens qui décident qui est gouvernant. Remettons les choses à l'endroit : la citoyenneté, ce n'est pas l'État qui la décerne.

- Évidemment, la citoyenneté a un lien avec la démocratie, à travers la notion d'égalité. J'ai dit tout à l'heure : « Tous citoyens. » Si tous ne sont pas citoyens, personne ne l'est. S'il n'y a d'égalité que civile, dans la vie privée, sans égalité politique (comme le suffrage universel, ou d'autres choses plus fines), alors cela veut dire qu'on réserve le statut de citoyen à certains, à ceux qui ne sont pas des « incivils », à ceux qui « savent faire ». Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que cette vision s'impose. Dans ce type de pensée, les critères qui permettent de savoir qui est citoyen et qui ne l'est pas (on disait, il y a deux siècles « citoyen actif » et « citoyen passif ») ne sont jamais discutés par tout le monde. Ils sont toujours définis par le pouvoir. À ce moment-là, la clef de la citoyenneté est entre les mains du pouvoir. La citoyenneté serait censée descendre d'en haut sur la société : « Voilà ! Nous vous reconnaissons comme citoyen. » Dans ce cas, elle est octroyée, c'est un statut, et non un droit.

- Mais ce n'est pas une citoyenneté réelle. C'est un label. C'est sur ce modèle que l'on a pu trier, exclure, avant-hier, les vagabonds et les femmes qui n'avaient pas assez de raison pour être citoyennes. Hier, les colonisés, les indigènes, et aujourd'hui les « racailles ». Tous ceux qui ne sont pas assez civils, pas assez convenables, pas assez éduqués, pas assez cultivés pour être citoyens.

- Cependant, la citoyenneté, ça ne marche que dans l'égalité et dans un cadre réellement démocratique. Ce n'est pas top-down, ça ne descend pas, c'est bottom-up : ça vient de la société vers le pouvoir.

- La Ligue des droits de l'Homme se place dans une perspective qui était déjà celle de Rousseau lorsqu'il écrivait *Le contrat social* : la volonté souveraine, c'est la volonté générale, c'est-à-dire celle de l'ensemble des citoyens. Pour que la volonté soit vraiment générale, il faut au moins que deux conditions soient remplies. D'abord, elle ne doit exclure personne, ni en raison de la pauvreté, ni en raison du sexe, ni en raison de l'inculture prétendue, de l'origine, du statut, etc. C'est ce que je disais sur les sans-papiers par exemple. Ensuite, elle doit être une volonté de citoyens. Le contrat social, chacun de nous le passe d'abord avec soi-même. C'est ce qui fait de nous non plus des individus égo-centrés, mais des citoyens qui s'investissent dans la Cité. Il y a donc ce qu'on pourrait appeler un processus de civilisation politique qui conduit à la citoyenneté. Mais ce n'est pas un processus qui distingue des civilisés et des sauvages ; ce n'est pas un tri entre ceux qui sont déjà intégrés et les autres dont on attend qu'ils s'intègrent le plus vite possible. C'est plutôt un processus qui distingue les citoyens qui se préoccupent de la citoyenneté, qui agissent en citoyens, de ceux que j'ai appelés il y a un instant les « individus égo-centrés ».

- Je vais vous donner quelques exemples d'individus égo-centrés qui s'excluent de la citoyenneté. Le jour où Margaret Thatcher dit : « There is no such thing as a society » (La société, ça n'existe pas), elle prend une position qui nie la citoyenneté. Elle est une gouvernante « non-citoyenne ». Lorsque, plus récemment, M. Séguéla dit : « Si vous n'avez pas une Rolex à votre poignet à 50 ans, vous avez raté votre vie », M. Séguéla n'est pas un citoyen. Il a la nationalité française, il est un administré, il est un chef d'entreprise, il est un individu. Il n'est pas un citoyen, parce qu'il ne sait pas ce que c'est que la citoyenneté. Et lorsque Laurence Parisot disait il y a quatre ans : « L'amour est précaire, la santé est précaire, pourquoi le travail ne serait-il pas précaire ? », elle aussi est un individu, avec une position forte dans la société, mais elle n'est pas une citoyenne. Elle feint d'ignorer la différence entre le travail humain et les aléas naturels de la vie que nous affrontons. En effet, nous sommes mortels, nous sommes confrontés à la maladie et à un certain nombre de risques, mais si l'on traite la société comme une catastrophe naturelle, si l'on traite le travail précaire comme la précarité qui est liée à notre condition naturelle d'être humain, alors on nie tout ce qui est humain et on nie tout ce qui est social : on nie la citoyenneté.

- Pas de doute, il y a des « intégrés » et des « désintégrés » dans ce processus, mais ce ne sont pas ceux qu'on croit ! Les gens qui travaillent à la désintégration sociale ne sont pas les « barbares » que l'on désigne très souvent, ce sont plutôt ceux qui produisent les conditions dans lesquelles la désocialisation intervient.
- En démocratie, le politique va de la société vers le pouvoir. J'allais dire qu'il monte, mais cette idée de montée ne me convient qu'à moitié, car c'est à partir de la pratique sociale que la citoyenneté se construit. D'ailleurs, pour continuer avec Rousseau, la souveraineté ne « monte » pas, elle reste dans la société et dans le peuple. C'est là qu'elle doit être si la volonté est générale. Sinon, nous ne sommes citoyens qu'une fois tous les cinq ans : le temps de choisir le roi. Entre-temps, nous sommes les sujets du roi que nous avons élu. Et je ne dis même pas cela en songeant à la personnalité particulièrement adaptée à la monarchie élective que nous subissons actuellement. Je le dis de manière générale, structurelle. C'est un système dans lequel on délègue. Et ce n'est pas seulement vrai en France, car avec d'autres systèmes constitutionnels, vous avez la même problématique ailleurs. Le tout représentatif, c'est ça aussi : « Tous les cinq ans, vous êtes souverains. Le reste du temps, s'il vous plaît, obéissez. » Ce schéma qui délègue tout le pouvoir nie la démocratie et la citoyenneté.
- Derrière ces grands mots de « volonté générale », il y a quelque chose de très actuel, et je crois que les Régies de Quartier le font vivre tous les jours. C'est ce que Madeleine Rebérioux, lorsqu'elle était avant moi présidente de la Ligue, appelait la « citoyenneté sociale ».
- Qu'est-ce que nous appelons « citoyenneté sociale » ? D'abord, on ne peut pas prendre la citoyenneté au sérieux si l'on ne garantit pas les droits sociaux fondamentaux. Bien entendu, on peut se comporter en citoyen même quand on est privé de beaucoup de choses, je le disais au début. Mais il n'y a pas de droits politiques effectifs, il n'y a pas de citoyenneté effective si les droits sociaux ne sont pas garantis. La Déclaration de 1789 disait qu'une société sans la garantie des droits n'était pas assurée et n'avait pas de constitution. Et nous, nous y ajoutons dans nos statuts depuis cent douze ans la Déclaration de 1793 qui garantissait notamment le

droit à l'éducation, le droit au travail ou à des secours publics. Si cela n'est pas garanti, alors la citoyenneté n'est pas réellement assurée.

- Ensuite, la citoyenneté sociale, ce n'est pas seulement l'individu face à l'État, l'électeur dans l'isoloir ; la citoyenneté, c'est aussi le rapport aux collectivités territoriales, ou les relations sociales dans les entreprises. La citoyenneté est partout dans la vie sociale. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de démocratie politique effective s'il n'y a pas de démocratie sociale. Dès lors, la perspective devient évidemment beaucoup plus ambitieuse. La citoyenneté est en acte partout où il y a des lieux de vie en commun, et le quartier est évidemment un bon exemple de cela...
- Je suis toujours très intéressé par les termes qu'on utilise dans le débat public. On dit « les quartiers ». C'est curieux, parce que « les quartiers », ce ne sont pas tous les quartiers. Je ne veux pas faire mon Parisien, mais le seizième arrondissement de Paris, apparemment, ce n'est pas un quartier. C'est bizarre, n'est-ce pas ? Ce n'est pas une cité, non plus. On dit « une cité », et ce n'est pas une cité, le seizième arrondissement. Parce que c'est mort ? Parce que les quartiers qui sont vivants, les cités qui sont vivantes sont ailleurs ? On peut même aller plus loin. On dit, et pas seulement les journalistes ou les hommes politiques, mais la loi dit elle-même, les textes officiels disent eux-mêmes : « Il y a des quartiers sensibles. » Il y a des zones urbaines sensibles. Ce qui, sans effort intellectuel énorme, me permet de déduire qu'il y a aussi des quartiers insensibles, des zones d'insensibilité. Je ne le dis pas pour faire du pathos. Je le dis comme un dentiste dit à son patient : « Je vais vous insensibiliser une dent. » Il y a des quartiers anesthésiés ; il y a des lieux qui sont anesthésiés et qu'il faudrait réveiller parce qu'ils ne sont pas conscients de ce qui se passe ailleurs, là où ça vit.
- Je pense que les quartiers pauvres, les quartiers qu'on appelle quelquefois les banlieues (ce qui est un petit peu réducteur) sont des lieux de vie où la citoyenneté est souvent plus vivante que dans les quartiers anesthésiés ou insensibles. Alors, comment faire pour les réveiller ?
- Comme nous sommes aujourd'hui dans l'Espace Albert Camus de Bron, je parlerai de révolte. Relisons *L'homme révolté*. La révolte,

ce n'est pas brûler des voitures. C'est plus exigeant que ça et ça va plus loin. Effectivement, à un moment donné, la révolte, c'est dire que des choses sont inacceptables et qu'il faut arrêter ; dire qu'on ne peut pas parler de plan Marshall quand nous est infligée au bout du compte cette comédie absolument terrible où il n'y a pas le centième des moyens qui seraient nécessaires. Tout le monde le sait, et ça fait tellement longtemps que ça dure... Aujourd'hui, la politique de la Ville se réduit, pour les gouvernants actuels, à une politique de la Pierre. Ce ne sont pas des êtres humains, ce sont des pierres qui sont « traitées ». Et je ne parle pas là des gens qui font vivre cette politique sur le terrain, mais des orientations de cette politique, telle qu'elle est décidée.

- Il faut enraciner la citoyenneté dans la vie sociale, dans l'ensemble des rapports sociaux. La manière dont on prend en charge le cadre de vie, au plus près du terrain, constitue l'enjeu principal de la citoyenneté. On ne remet pas les gens dans la confiance vis-à-vis de la démocratie politique s'ils ne sont pas traités comme des citoyens là où ils habitent, là où ils travaillent, là où ils sont dans le système éducatif, là où ils sont face au service public. La citoyenneté, soit elle est sociale soit elle est purement formelle. Idem pour la démocratie : si elle n'est pas sociale, elle devient formelle. Et on sait que la majorité des citoyens aujourd'hui trouve que c'est assez formel, tout ça. Or la Constitution dit, dans son premier article : « La France est une république laïque, démocratique et sociale. »
- Cela me fait penser à ce mot terrible de Gandhi, à qui un Anglais demandait : « Qu'est-ce que vous pensez de la civilisation occidentale ? » Gandhi avait répondu : « Ce serait une excellente idée ! » Eh bien je trouve que la République laïque, démocratique et sociale, ce serait aussi une excellente idée.
- Pour résumer, la citoyenneté sociale, cela veut dire que les institutions ne sont que le squelette de la démocratie. Ce sont des choses certes très importantes. Beaucoup de gens sur cette planète aimeraient avoir le droit de vote et les institutions qui le leur garantissent. Mais si vous n'avez que le squelette, il vous manque quelque chose : la chair de la démocratie, c'est-à-dire la citoyenneté sociale, qui suppose une égalité réelle dans les rapports sociaux. De cette chair, nous sommes encore très loin.

- Quand je parle d'égalité, je parle de toute une échelle d'exigences : par exemple, l'égalité dans les rapports au travail, ou ce qu'on appelle le socio-professionnel. Qu'est-ce que le travail décent ? Qu'est-ce que c'est la citoyenneté en entreprise ? Qu'est-ce qu'on appelle « sécurisation des parcours professionnels » ou « sécurité sociale professionnelle » dans des quartiers où il y a en moyenne 40 % de taux de chômage ? Qu'est-ce que ça veut dire, dans ce cas, la sécurité sociale professionnelle ? Qu'est-ce qu'il se passe quand on perd un emploi ? Que devient le logement ? Que deviennent les liens familiaux, que devient la vie réelle ?
- Autant de questions extrêmement concrètes, qui, lorsqu'elles sont posées sous l'angle réducteur de l'intégration, deviennent des insultes à ceux qui les vivent. Quand on les désintègre, comment peut-on enjoinde à des gens de s'intégrer ?
- Vous l'aurez compris, pour la Ligue des droits de l'Homme, la citoyenneté, c'est aussi ce qu'on appelle une citoyenneté de résidence. Cela fait exactement trente ans que la Ligue des droits de l'Homme a lancé la campagne pour le droit de vote des étrangers aux élections locales, et nous sommes dans l'animation du collectif Votation citoyenne. Il faut reconnaître la citoyenneté comme un droit fondamental universel. Cela implique des choses à l'échelle mondiale. Normalement, il faudrait ajouter au Droit international des droits de l'Homme que tout être humain – comme disait le vieil Aristote, tout homme est un animal politique – a le droit d'être reconnu comme citoyen là où il réside durablement sur cette planète. Donc, tout État a l'obligation de permettre l'exercice de la citoyenneté à tous les résidents durables sur son territoire. Si l'on ne fait pas cela, la citoyenneté disparaîtra.
- J'habite en Seine-Saint-Denis, où dans certaines communes, dont celle dans laquelle j'habite, plus de 35 % de la population adulte est actuellement privée du droit de vote. Croyez-vous qu'on peut faire vivre la citoyenneté avec les autres en oubliant un tiers des citoyens d'une commune ? Ajoutez à cela le fait que les enfants votent et pas les parents. Et après on s'étonne : « C'est bizarre, il y a des problèmes de déstructuration familiale, de désintégration... » Reconnaissons ce droit fondamental à la citoyenneté et tirons-en des conséquences.

- La Ligue des droits de l'Homme (avec une cinquantaine de partenaires dont la Confédération Syndicale des Familles) a lancé une démarche que nous appelons le Pacte pour les droits et la citoyenneté, qui réunit des associations et des syndicats pour interpeller les politiques en leur disant en substance : « Nous, associations et syndicats, nous défendons les droits. Nous faisons souvent beaucoup de critiques, mais nous avons des propositions d'alternatives à la régression que nous subissons aujourd'hui et nous voulons en discuter avec vous. Nous voulons le faire publiquement pour que les citoyens, lorsqu'ils choisiront, choisissent en connaissance de cause et pas seulement en fonction du look, du brushing, du sourire du candidat ou de la candidate. »
- J'espère que nous allons pouvoir travailler ensemble pour que la citoyenneté soit autre chose qu'un de ces gentils mots avec lesquels nous agaçons le reste du monde en donnant tant de leçons aux étrangers, leçons de laïcité, de citoyenneté, de droits de l'homme, de démocratie. Comme dit le proverbe africain : « Pour monter au cocotier, il faut avoir les fesses propres. » Eh bien, essayons d'augmenter notre hygiène politique ensemble !

Monsieur Édouard Zambeaux

- Nous allons à présent poser la question de l'accès et de l'égalité face aux services publics dans les quartiers populaires. On a souvent le sentiment que tout est fait pour inciter les habitants des quartiers à s'ouvrir vers l'extérieur. On les invite à sortir de leur ghetto, mais assez rares sont les initiatives consistant à installer des équipements structurants dans les quartiers, ou à y faire venir les habitants des centres-villes. La porosité s'organise plutôt à sens unique, ce qui contribue à dévaloriser l'image des quartiers populaires aux yeux de leurs propres habitants et aux yeux des autres évidemment, pour aboutir à une forme de culpabilisation. Sur ces questions, quels sont le point de vue et la stratégie d'un élu local ? Comment rendre l'intégralité de ces services publics accessible à tous de manière équitable ? Faut-il inventer et développer une offre spécifique dans le domaine de la maîtrise de la langue et de l'accès au français pour un certain nombre des habitants des quartiers ? Comment prendre en compte la sociologie des quartiers pour lutter contre les discriminations ? Peut-on faire un parallèle entre les quartiers populaires et les territoires ruraux ?

« Penser autrement les services au public »

Monsieur Renzo Sulli,

Maire d'Échirolles (38)

- La question des services publics pose celle du désert français. Il y a le désert rural et il y a le désert urbain. Les questions s'y posent de la même façon quant à l'attachement de nos populations aux services publics.
- Mais il n'y a pas de désert partout en milieu urbain, comme il n'y a pas de désert partout en France. Aussi, la question de l'aménagement du territoire, comme celle des choix de société, est fondamentale lorsque l'on traite de la place des services publics, de leur rôle et de leurs objectifs sociaux. Comment atteindre ces objectifs et comment les services publics peuvent nous aider ?
- Les choix qui ont été opérés ces dernières années montrent qu'on extrait la politique de la Ville du cadre démocratique de nos institutions. Que ce soit pour l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU) ou pour d'autres agences comme l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), on a affaire à des coquilles vides : ce ne sont pas elles qui peuvent définir les choix de société de notre pays, donc elles ne vont pas se positionner sur la question des services publics. Les choses sont mises à distance.
- Nous sommes dans un mauvais moment de l'histoire de la politique de la Ville. Je suis très pessimiste. Si les choses ne changent pas, nous courons à une désagrégation encore plus forte de nos quartiers populaires.
- La Cité, c'est la ville dans laquelle agissent et doivent agir des citoyens. Un quartier, bourgeois ou pas, c'est un quartier. Donc, les quartiers populaires – et il n'y a pas de honte à parler de quartiers populaires –, c'est là où les familles modestes, les plus pauvres, souvent issues de la colonisation (de l'immigration en tout cas) subissent les effets les plus douloureux dus aux difficultés sociales.
- La place des services publics dans ces quartiers est primordiale pour la vitalité et la reconnaissance des habitants. Or il n'y a plus

de services publics dans ces lieux. Mis à part les services des villes, des communes (services sociaux, bibliothèques, ou autres), il n'y a pratiquement plus de services, ni d'État, ni de Région, ni du Département. C'est un message très négatif qui est envoyé en direction de ces populations, et cela crée une désagrégation encore plus forte de ces quartiers, parce que lorsqu'il n'y a pas de services publics, il n'y a pas d'initiatives privées. En effet, l'initiative privée s'adosse souvent à la présence des services qui permettent à un territoire de mailler ses relations sociales. Comment développer une entreprise dans ces quartiers-là si l'on ne trouve pas La Poste à côté ? Lorsqu'on a des quartiers désertifiés, nous sommes dans l'entonnoir qui nous emmène de plus en plus bas.

- J'entends ici ou là de grands discours sur le développement durable ou la pollution, le CO2 et tout le tralala, mais lorsqu'on fabrique des quartiers sans possibilité d'y trouver un d'emploi, sans services publics, alors on oblige les gens à se déplacer de plus en plus loin, et à polluer !
- La question des services publics se pose dans les mêmes termes que celle de la retraite. Il nous faut des services publics de répartition, comme la retraite, et non de capitalisation. C'est-à-dire des services publics qui, à certains endroits, ne sont pas rentables, parce qu'ils le sont ailleurs : c'est ce qui s'appelle la « solidarité nationale ».
- Il nous faut à tout prix éviter le phénomène italien de la Ligue du Nord qui défend le fédéralisme fiscal en Italie, qui veut que la Lombardie ne paie pas pour la Calabre ou la Sicile. De même, en France, on pourrait se demander pourquoi la Région Rhône-Alpes paie pour le Limousin, mais cette façon de voir ne correspond pas à nos traditions de solidarité. Et la question des services publics dans les quartiers populaires, c'est la même chose.
- La France a une histoire particulière en matière de services publics, parce qu'elle a construit une partie de son développement, une partie de son identité, une partie de sa solidarité sur la question sociale, en particulier à partir du Conseil National de la Résistance à la Libération. Mais aujourd'hui tout cela est saboté. Rappelez-vous le traité constitutionnel européen qui a fait débat en France, que le peuple a rejeté, mais que ses représentants lui ont quand même refilé par-derrière. Le résultat de ce genre de

pratiques est clair : les citoyens ne croient plus à la démocratie représentative.

- Je ne suis pas contre le privé a priori, mais où sont les critères de solidarité lorsqu'on demande la rentabilité, pas simplement sociale mais financière de tel ou tel service ? On le voit bien avec les orientations qui ont été prises concernant les équipements de la petite enfance, qui abaissent les taux d'encadrement : cela implique surtout ouverture et rentabilité pour le secteur privé. C'est vers là que l'on va : à travers la question des services publics se jouent des choix de société qui sont de plus en plus marchands. Si les compétences sont, en théorie, laissées aux organismes publics, en pratique la baisse des subventions implique que la responsabilité et les décisions en matière de structures sociales se déplacent vers les entreprises privées.
- On se retrouve pris dans une mécanique implacable : pas de services publics, pas de proximité, abandon, insécurité. Qui va aller y investir ? Qui va avoir le courage d'y aller ? Où en sera-t-on de la mixité sociale ? Que deviendra la mixité urbaine qui déjà, dans beaucoup d'endroits, n'est plus qu'un mot ?
- Lorsqu'on parle des quartiers populaires, on parle en général d'économie sociale et solidaire. En ce sens, les Régies de Quartier devraient avoir un statut particulier qui ne les mette pas sur le champ concurrentiel, parce que là aussi, il y a des entraves au développement des Régies de Quartier. Elles ont une mission autre que de simplement gagner de l'argent. Elles n'ont pas été créées pour ça. On devrait les retirer du champ concurrentiel pour qu'elles puissent développer en même temps des missions marchandes et d'autres types de mission.
- Les Régies de Quartier, à l'intérieur des quartiers, ont connu des vicissitudes importantes depuis un certain nombre d'années. Lorsqu'on parle des quartiers populaires, on ne devrait pas parler uniquement d'économie sociale et solidaire : il faut parler tout simplement d'économie. Les quartiers ont le droit d'avoir de l'« économie normale », et, pour cela, il faut créer les conditions du retour des entreprises, notamment grâce au travail des Régies de Quartier.

Monsieur Édouard Zambeaux

- Je note votre proposition d'un service public de répartition dans les concepts que vous avez développés. Je note aussi que, l'un après l'autre, vous avez souligné le problème de l'expression démocratique des habitants des quartiers populaires, et qu'à cet égard l'ANRU en a déjà pris pour son grade...
- Aminata Koné, vous êtes, entre autres, membre du Comité d'Évaluation et de Suivi de l'ANRU. Vous êtes aussi secrétaire générale de la Confédération Syndicale des Familles qui est, en bref, un organisme de locataires et de consommateurs. Nous aimerions à présent poser la question de la rénovation urbaine et vérifier l'adage selon lequel : « Quand le bâtiment va, tout va ». On n'a pas l'impression que tout est aussi rose dans les quartiers, y compris ceux qui ont été rénovés et ont bénéficié des mannes de l'ANRU. Alors, très simplement, je voudrais que vous vous fassiez l'interprète des habitants des quartiers populaires, en essayant de mesurer l'impact des programmes de rénovation urbaine, pour voir de quelle manière ces habitants sont, ou pas, associés au processus de décision dans les programmes de rénovation urbaine.
- J'aimerais aussi poser la question de ce Graal de l'accession à la propriété : cette France des propriétaires, est-elle souhaitable, est-elle réalisable ? Les gens que vous représentez rêvent-ils tous de devenir propriétaires ?

« Penser autrement l'accès au logement »

Madame Aminata Koné,

Secrétaire générale de la Confédération syndicale des familles.

- Bien sûr. Tout le monde rêve de quelque chose. Est-ce que c'est la propriété qui est le plus en vue ? La réponse à cette question doit à mon avis être nuancée. Je pense que les gens rêvent de réussir leur vie. Réussir sa vie, ce n'est pas devenir simplement quelqu'un, mais c'est réussir, dans la citoyenneté justement, à apporter un plus à la société et à soi-même. Mais ce que je voulais relever, à ce propos, c'est que pour avoir une citoyenneté, le logement est le premier pas, parce que quand on n'a pas de logement, on n'existe pour personne. Vous n'avez pas d'adresse, donc vous n'avez pas de travail ; la santé périclité et les relations sociales n'existent plus. Le logement, c'est le premier lieu où l'être humain peut se construire. C'est inhérent à la nature humaine, puisque l'homme a eu l'intelligence de chercher à habiter dans des grottes avant d'avoir celle de construire des logements plus confortables, plus dignes. Donc, vous voyez bien que l'habitat est comme une seconde couverture pour les êtres humains.
- L'accès au logement est fondamental, mais il ne faut pas perdre de vue ceux qui habitent les logements. Le bâtiment à lui seul ne peut pas lui apporter l'épanouissement nécessaire : il n'est qu'une des conditions. Une fois qu'on a réglé le problème essentiel, de quels moyens disposons-nous pour vivre dignement dans un logement ? La rupture que l'on vit aujourd'hui, derrière cette question de crise du logement, c'est celle qui existe entre les populations des centres-villes et des quartiers.
- Comment voulez-vous, quand on accumule les misères sur un territoire, demander aux gens qu'ils ne fassent pas de bruit – surtout qu'on ne les entende pas ? Ce n'est pas possible. Nous devons favoriser le « vivre ensemble », créer des logements sociaux partout, essayer de donner un peu d'espoir aux jeunes qui veulent quitter les quartiers – parce que ce sont les jeunes maintenant qui sont en ligne de mire. Il faut permettre aux jeunes de partir des quartiers, d'aller s'installer dans un autre quartier. Les quartiers, au final, ce ne sont que des territoires délimités avec des appellations différentes pour que les gens puissent aller ailleurs construire leur projet de vie.

- Il est vrai que derrière la question du logement, on trouve des identités fortes et des résistances venant de personnes qui ne veulent pas partir, principalement en raison du fait qu'ils n'ont nulle part où aller. Quand on est entre pauvres, quand on est entre gens de même origine, on est obligé de se projeter dans cette communauté, puisqu'on n'a pas d'autres possibilités. Comment comprendre qu'il y ait des quartiers composés de 60 à 75 % de familles d'origine étrangère ? Quelquefois, ce sont les mêmes origines, c'est-à-dire l'Afrique, que ce soit du nord ou du sud. Vous ne permettez pas à ces gens-là d'aller vers d'autres personnes, parce que c'est ici et nulle part ailleurs que les choses vont se vivre, et, par conséquent, le communautarisme va être renforcé. Mais personne ne se soumet de gaieté de cœur à l'emprise d'une communauté. Le phénomène du communautarisme vient du fait que lorsqu'on n'a pas la possibilité de s'en sortir, on se serre les coudes. Et quelquefois, en se serrant les coudes, on peut dérapier vers des manières d'agir qui sont contraires aux lois, aux règles établies. C'est comme ça que les choses se vivent.

- Pour éviter cela, il faut que les citoyens soient nombreux à se mobiliser pour dire que le premier pas de l'intégration sociale, c'est le logement : c'est là-dessus que doit porter l'effort nécessaire pour répartir les aides sur l'ensemble du territoire, y compris dans les centres-villes. Les centres-villes ne sont pas des lieux qui doivent être réservés aux riches, mais accessibles aux plus pauvres : là où il y a plus de services, là où il peut y avoir un projet de vie plus équilibré, là où l'on peut accéder à un emploi.

« Penser autrement la sécurité dans les quartiers »

Monsieur Laurent Mucchielli,

Sociologue, chercheur au CNRS

Monsieur Édouard Zambeaux

- M. Mucchielli travaille depuis une vingtaine d'années sur l'évolution de la stratégie policière à destination des quartiers populaires et de leurs populations. Comment cette stratégie policière est-elle ressentie ? Est-ce qu'en matière de sécurité, le droit commun existe dans les quartiers populaires ?

■ Les mots ont un sens. Vos assises parlent de « mieux vivre ensemble » ; notre table ronde parle de citoyenneté, de proximité, de cohésion sociale... Les mots-clefs de la politique de sécurité ne sont pas ceux-là. Le mot-clef de cette politique, puisqu'il n'y en a qu'un en réalité, M. Sarkozy et M. Hortefeux n'ont cessé de nous le dire et de nous le répéter, c'est le mot « guerre ». Alors, est-ce qu'on peut mieux vivre ensemble dans la guerre ? La réponse est non. C'est le contraire. Est-ce que la guerre favorise la citoyenneté, la proximité et la cohésion sociale ? La réponse est non. Bien sûr, c'est le contraire. Par conséquent, nous devons assumer la rupture totale avec cette politique de sécurité officielle. Assumons de dire qu'elle est une aberration dont la seule visée est électoraliste, qu'elle ne vise pas à améliorer la vie des habitants, ni d'ailleurs celle des policiers chargés de l'appliquer, qu'elle ne fait qu'augmenter les tensions, les défiances, les rancunes, les caricatures réciproques et, finalement, le sentiment d'impuissance collective. Il est donc urgent de penser autrement la sécurité.

- Je me contenterai d'aborder trois thèmes.
- Le premier : le plus urgent consiste non pas à « rétablir », puisqu'elle n'a jamais existé, mais bien à « établir », réellement, une police de proximité.
- La caricature idéologique sarkozyste actuelle tend à dire que la police de proximité, ce sont des policiers qui jouent au baby-foot ou qui font des matchs de rugby, et qui, quand ils rencontrent un gamin faisant une bêtise, lui tapent dans le dos : « C'est pas grave, mon p'tit gars, continue comme ça ! » Ça, c'est la caricature idéologique.
- La police de proximité, ce n'est pas cela. C'est d'abord une police dont la doctrine d'emploi est la connaissance la plus fine possible du territoire et de la population sur laquelle elle intervient. Cela suppose que cette police soit un minimum acceptée, reconnue comme légitime, et donc qu'elle soit capable d'entrer de manière quotidienne et permanente en dialogue, et sur un mode

ordinaire, je dirais même convivial si besoin, avec les habitants d'un quartier. Il n'est pas interdit de dire bonjour, il n'est pas interdit de sourire parce qu'on est policier. Il n'est pas interdit de serrer une main parce qu'on est policier. Faut-il rappeler ces évidences, dans le monde dans lequel nous sommes ?

- Il y a deux ans, je visitais une police de proximité dans une ville de Hollande, et j'ai pu mesurer le décalage avec la situation dans laquelle on est, et le nombre de choses que l'on s'habitue à trouver normales alors qu'elles sont foncièrement anormales. On est habitué à trouver normal qu'un policier fasse la gueule pour dire les choses, nous prenne de haut, ne dise pas bonjour, etc. Serrer une main, vous n'y pensez pas ! Cela reviendrait à faire ami-ami avec une population suspecte. On est habitué à ce genre de rapports froids, si ce n'est potentiellement violents lorsqu'on est dans les quartiers. Dans cette ville de Hollande, lorsqu'un nouveau policier est affecté dans le quartier, chaque habitant, chaque foyer du quartier reçoit un courrier envoyé par la mairie, qui dit : « Voici votre nouveau policier de quartier », avec la photo du policier, son nom, un numéro de téléphone portable professionnel. Si vous avez besoin, il est à votre service, vous l'appellez. Vous imaginez, en France, la révolution que ce serait ?
- Est-ce que ça veut dire que ce policier va ensuite passer son temps à jouer au baby-foot ? Non, pas du tout, il va faire son métier de policier. Et non seulement il va le faire, mais il va le faire mieux parce qu'il sera un policier de proximité. Comment voulez-vous faire une bonne enquête de police judiciaire si vous ne connaissez pas le quartier et les gens ? Sans police de proximité, il se passe ce qu'on voit régulièrement dans les banlieues, c'est-à-dire une grosse opération avec cent policiers, qui se trompent de porte et n'ouvrent pas chez les bons habitants.
- Seul le policier de proximité pourrait vous expliquer qui est qui, quelle rue donne où, comment les lieux sont configurés, etc. La proximité aide à faire tous les métiers de police et, évidemment, celui qui est au cœur de tous ceux-là, le « quatrième métier », qui est le renseignement. Comment voulez-vous avoir du renseignement si la population vous est hostile et vous regarde en se protégeant d'un éventuel coup qu'elle s'apprête à recevoir ? La police de proximité est la condition sine qua non pour faire un bon métier de police. Voilà ce que les idéologues stupides qui nous dirigent

finissent par nous faire oublier, et c'est une catastrophe. Il y a quatre métiers de police : le renseignement, le maintien de l'ordre, la police judiciaire et la sécurité publique qui doit être une police de proximité. Et il faut que les policiers soient formés pour cela, évalués pour cela, reconnus aussi dignes que les autres dans tous ces métiers. C'est toute cette organisation qu'il faut avoir le courage et l'intelligence de revoir.

- Deuxième point : lutter vraiment contre la délinquance organisée. Comment se fait-il que, depuis quinze ans, les chiffres concernant le trafic de drogue soient restés les mêmes ? Pourtant dans les discours, c'est la guerre ! En avant !
- Or il suffit de se demander si, au fond, la drogue ne serait pas une soupape, une façon d'assurer la paix sociale, ou, tout simplement, une économie de survie quand il n'y a pas d'autres moyens de gagner sa vie, pour faire apparaître le discours sur la drogue sous son vrai jour : un double discours total ! Une façon d'envisager le problème qui est une véritable aberration dès lors qu'on l'a coupé de la réflexion de base : s'interroger sur les causes de ce qui fabrique la délinquance, seule manière de mener une politique qui agit sur les causes et pas seulement sur les symptômes.
- Troisième et dernier point : il faut d'urgence repenser une politique de prévention. Cela suppose évidemment qu'on commence par se débarrasser de cette autre idéologie manichéenne qu'on nous a jetée en pâture, l'opposition entre prévention et répression.
- La répression ce serait des gens fermes et la prévention des gens laxistes. Certes, la prévention et la répression, ce sont deux choses qui n'ont rien à voir, et qui sont évidemment toutes les deux nécessaires. La répression est nécessaire. Vous vous promenez dans la rue et vous voyez quelqu'un en train de massacrer un autre. Vous connaissez beaucoup de gens qui disent : « Vas-y, continue, c'est super, j'adore » ? Tout le monde est d'accord : quand un crime ou un délit est commis, il faut le faire cesser. C'est une entourloupe de faire croire qu'il y a des gens qui sont pour et des gens qui sont contre.
- La répression, c'est le temps de l'urgence. On agit sur ce qui est déjà arrivé. La prévention, ça n'a rien à voir avec ça. La prévention,

ce n'est pas le temps de l'urgence, c'est l'anticipation de l'avenir. C'est agir pour que, plus tard, dans quelques mois ou quelques années, on ne se retrouve pas avec les urgences d'aujourd'hui. Ce n'est pas la même politique, et ce ne sont pas les mêmes acteurs. Il faut donc une politique de prévention indépendante de la politique de répression.

- Je rappellerai que, bien sûr, à l'origine de la délinquance il peut y avoir des problèmes familiaux. Mais s'est-on avisé, avant d'invoquer à tout bout de champ la prétendue démission des parents ou le prétendu problème de la famille monoparentale, qu'on se sépare et qu'on divorce dans tous les milieux sociaux ! Pourquoi ces mutations sociales feraient-elles problème uniquement chez les pauvres ? Peut-être pour des raisons d'appauvrissement, mais certainement pas en soi, puisqu'encore une fois ces « problèmes » sont présents dans tous les milieux sociaux. C'est bien plutôt du côté des familles nombreuses qu'on pourrait chercher des facteurs de « risques » supplémentaires...

- Le principal problème au niveau familial vient en réalité des grandes perturbations familiales, des grands conflits, des violences intrafamiliales, etc. C'est cela qui fabrique réellement des souffrances psychologiques chez certains individus, chez des enfants qui peuvent avoir toute une série de perturbations parmi lesquelles l'agressivité. Néanmoins, ce ne sont pas les problèmes familiaux qui fabriquent massivement les problèmes sociaux des quartiers. Trois autres problèmes me paraissent plus pertinents à analyser.

- Le premier, c'est celui de l'échec scolaire. L'école, pour un enfant, c'est la première société et, par conséquent, l'échec scolaire, c'est la première exclusion. Cet échec scolaire, on en parle toujours comme une moyenne nationale, qui ne dit rien de ce qui se passe dans les quartiers. La question est la même concernant les chiffres du chômage : la moyenne nationale peut cacher des écarts tels qu'elle n'a aucun sens.

- J'ai travaillé sur une ville de région parisienne, où il y a un collège en zone aisée avec 85 à 90 % de réussite au brevet des collèges, et, au cœur de la ZUS, de la ZEP ou de la REP, un autre collège avec un taux inférieur à 50 %. Cela veut dire que, déjà, à 12 ans ou à 13 ans, au collège, la majorité des enfants sont en

échec. Ce n'est pas un résidu, c'est la majorité. On ne comprend rien à tout ce qui se passe, à tout ce qui en découle, si l'on n'a pas d'emblée ce diagnostic. Ce n'est pas la moyenne de la ville qu'on veut, mais ce qui se passe réellement dans un établissement.

- On attend donc que cette question fondamentale de la première exclusion dans la vie devienne une priorité. Dans les parcours des jeunes adolescents délinquants, le premier facteur, c'est l'échec scolaire. C'est vrai aujourd'hui, cela l'était déjà il y a vingt ans.

- Deuxième point : des adolescents, ça se surveille, durant une période de la vie qui marche à l'émulation du type « t'es pas cap', t'en as pas dans le pantalon. Si, j'en ai ! »... Chaque fois que je fais un diagnostic local de sécurité, je m'aperçois – quelle surprise ! – que les problèmes connaissent des pics en fin de semaine, le soir et pendant les vacances scolaires ! Est-ce un phénomène climatique, une conjoncture astrologique ? Eh bien non, mesdames et messieurs, c'est le désœuvrement de jeunes traînant dans la rue, ne sachant que faire, fumant quelques joints, s'alcoolisant un peu et finissant par faire toute une série de bêtises en fin de soirée. Est-ce un problème insurmontable, ça ? Ne sait-on pas comment faire ? N'avons-nous pas de savoir-faire à ce sujet ? Est-on en manque d'imagination ? C'est un problème sur lequel les municipalités, en particulier, devraient se pencher, se coordonner, et chercher des réponses pour obtenir l'aide de l'État. Une aide que l'État devrait amener, que les prochains responsables d'État, espérons-le, amèneront, plutôt que de financer la vidéosurveillance, ce substitut dérisoire à la surveillance humaine, la seule qui vaille, celle qui connaît les processus humains, celle qui connaît les gens, celle qui connaît les personnes. Des études scientifiques malheureusement très peu connues l'ont démontré : la vidéosurveillance n'est pas inefficace, mais très peu efficace et, compte tenu des budgets qui sont engagés pour cette faible efficacité, c'est une véritable gabegie pour les finances publiques. Or voilà un secteur où l'État pourrait aider les municipalités à construire des modes d'encadrement éducatif, des animations, etc., pour les jeunes, en particulier ceux qui ont moins de moyens financiers familiaux pour des activités payantes, en particulier pendant les temps creux extra-scolaires. Voilà des banalités de base qui ont des effets majeurs sur le terrain et qui ne sont quasiment plus posées, en tout cas comme telles.

- Troisième point : une politique de prévention, c'est aussi une politique d'insertion professionnelle. En effet, on ne devient pas adulte et l'on ne s'insère dans la société que si l'on a un travail, au double sens de quelque chose qui fournit une identité sociale et un revenu. Si l'on n'a pas de travail, alors on n'a pas de logement, et c'est seulement si on a un travail et un logement qu'on est dans les conditions pour, à son tour, fonder sa propre famille, ce à quoi rêvent tous les jeunes des quartiers dès qu'on gratte un petit peu derrière leur présentation d'eux-mêmes, parfois en jeune coq... Dès qu'on gratte un petit peu, à quoi rêve tout jeune dans un quartier ? Il rêve d'avoir un boulot pas trop pénible avec un salaire correct, une jolie femme, un appart sympa, une bagnole, une télé et prendre des vacances. Comme tout le monde. C'est ce que j'appelle parfois le « BSM », le « Bonheur Social Minimum », l'aspiration ordinaire.

- Or la situation actuelle empêche la réalisation de ce rêve ordinaire, de cette insertion minimale pour toute une partie de la jeunesse dans les quartiers populaires. Les décisions n'ont pas été prises en ce sens, et le chômage ne cesse d'augmenter. Cette augmentation extrêmement forte a touché en premier les jeunes, en particulier peu ou pas diplômés, notamment dans tous les secteurs d'emplois peu qualifiés et dans tous les emplois précaires : CDD, intérim, emplois aidés, etc.

- Certains seraient tentés de répondre par le manque de moyens financiers, ce contre quoi il faut s'élever avec force. Il y a de l'argent dans les politiques d'aide aux quartiers, il y a des milliards dans l'ANRU ! La question est donc celle de leur utilisation. Le fameux discours, le énième du genre de M. Sarkozy, à Grenoble cet été, est parti d'une émeute classique au quartier de la Villeneuve à Grenoble. Or ce quartier est doté d'une enveloppe ANRU de 75 millions d'euros. Vous imaginez le nombre d'actions qu'on peut mener, d'insertion professionnelle et de lutte contre l'échec scolaire, par exemple, avec 75 millions d'euros ! À mon avis, c'est largement suffisant pour – soyons fous ! – régler les problèmes d'insertion professionnelle, d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'échec scolaire.

- La question est donc : qui définit les priorités ? À qui profite l'argent public ? Profite-t-il aux habitants des quartiers ou aux entreprises du bâtiment et travaux publics ? Qui sont, d'ailleurs, ces

dirigeants des grandes entreprises de bâtiment et travaux publics ? N'auraient-ils pas quelques liens avec les personnes politiques en charge d'administrer les dépenses publiques ?

- Cette politique-là ne sert pas aux habitants des quartiers populaires, parce qu'on n'a pas pensé leurs besoins ou parce que, comme d'habitude, on les a pensés à leur place. On pourrait en dire long sur la fameuse « participation » prévue dans la politique de la ville, ce « machin » qui ne marche pas depuis le début. Si l'on décide à la place des gens et qu'on leur demande leur avis seulement après une réunion d'information, eh bien ce n'est pas étonnant de se retrouver devant une coquille vide. Il faut au contraire accompagner les habitants pour clamer ensemble, haut et fort, quels sont leurs besoins, leurs valeurs et leurs propositions.

Table ronde « Le Développement durable au cœur des enjeux des décideurs publics »

Monsieur Édouard Zambeaux

- Comment peut-on favoriser une commande publique socio-responsable ? Quelles sont les questions politiques, au sens strict du terme, que se pose un nouvel élu quand il s'assied dans un fauteuil de maire, et se demande : « Est-ce que je vais pouvoir réorienter la commande publique ? Quels sont les critères déterminants ? Quels sont ceux auxquels on ne peut pas échapper ? Faut-il élaborer une charte et doit-on y associer les administrés ? »

« Favoriser une commande publique socio-responsable »

Monsieur Sébastien Pietrasanta,

Conseiller Régional, Maire d'Asnières-sur-Seine (92)

- Quand je suis devenu maire en mars 2008, j'étais plein d'idéaux, plein de convictions, plein de volonté. Deux ans et demi plus tard, je le suis encore. Mais, par rapport à tous ces idéaux de développement durable, d'insertion professionnelle, de vie dans les quartiers, on est aussi souvent confrontés à la réalité d'une administration qui n'a pas toujours de bonnes habitudes. À toutes ces volontés politiques, on me rétorque souvent : « Mais, Monsieur le Maire, ça va être plus difficile de mettre des clauses sociales, ça va être plus long. Parler de HQE, de Haute Qualité Environnementale, ça va être plus cher. »
- Cependant, le rôle du politique, c'est d'impulser les choses, de faire évoluer les mentalités. Je peux affirmer qu'en ce qui concerne la commande publique, progressivement, avec détermination et conviction, on a réussi à intégrer davantage de dimensions sociales et environnementales. Dans ces domaines, on continue à faire des progrès, ce qui est essentiel pour le territoire et pour nos habitants. L'action des collectivités locales doit être exemplaire. On doit être socio-responsables, et c'est l'action des collectivités publiques qui donne le la.
- Le poids économique de la commande publique représente 15 % du PIB, soit environ 120 milliards d'euros. Rien que pour la commune d'Asnières, les chiffres atteignent 50 millions d'euros chaque année. C'est un chiffre important localement, en termes de création de richesses, de services, d'impact environnemental, de bien-être et de réinsertion professionnelle – mais aussi en terme d'environnement. Quand on décide d'appliquer des critères environnementaux à l'échelle d'une ville et d'un territoire, à celle de la France ou du Monde, cela implique que chacun y contribue à sa façon. Si toutes les communes allaient dans ce sens en matière environnementale, on n'en serait pas vraiment là où l'on en est actuellement. De plus en plus de collectivités le font. Lorsqu'on rachète des voitures à la ville, on peut faire le choix d'acheter des voitures hybrides ou électriques ; on peut aussi se poser la question de savoir si on rachète des voitures ou une flotte de vélos qui permette d'éviter aux personnels et aux élus de se déplacer systématiquement en voiture.

- La deuxième raison qui fait que les collectivités doivent être exemplaires, c'est qu'on mobilise les fonds publics et qu'on doit rendre des comptes à nos concitoyens. Je ne suis pas un expert en matière de dispositifs juridiques ou financiers, mais, en tant que municipalité, on dispose d'un certain nombre de leviers.
- L'allotissement permet de moduler les lots selon le niveau de technicité et d'en définir certains qui seraient mieux adaptés à nos besoins. Il y a un an, on a alloté tout ce qui était classé d'environnement. D'habitude, c'étaient des grosses entreprises qui faisaient partir des milliers de classes en France, et qui obtenaient systématiquement les marchés. En allotissant, cela a permis à des associations de candidater et certaines de remporter plusieurs lots, et, par la même occasion, de faire baisser les prix et donc de faire partir plus de monde. Voici un exemple concret d'économie sociale et solidaire.
- Au sein du Code des marchés publics, il y a l'article 14 du code des marchés publics qui permet d'insérer des clauses sociales dans l'exécution du marché. Nous avons développé en ce sens le nettoyage des écoles, les travaux, le nettoyage des bâtiments communaux, l'entretien des espaces verts, le blanchissage, le repassage du linge, etc., en permettant l'obtention de ces clauses sociales d'insertion. Il y a aussi l'article 30. La Régie de Quartier d'Asnières a pu remporter un marché et faire travailler une quarantaine ou une cinquantaine de salariés sur les points-école, mais aussi sur du bâtiment, sur des espaces verts, sur le portage des repas à domicile.
- Au-delà de tous ces outils et ces leviers juridiques, il faut avant tout de la volonté. Sur la question environnementale, nous avons développé notre Agenda 21, pour lequel la participation des habitants et des associations est essentielle. Nous avons fait en sorte que, dans chaque service de la ville, il y ait un référent Agenda 21 qui permette de travailler sur ces questions-là, en terme de commande publique. Au sein du service finances de la ville, c'est le responsable de la commande publique qui est référent Agenda 21, pour systématiser cette démarche-là. On avance au fur et à mesure dans le renouvellement des marchés.

- La question financière se pose aux collectivités locales, c'est faire preuve d'honnêteté que de le reconnaître ; sur les questions environnementales, mettre des clauses, ça coûte plus cher. Mais c'est encore un choix politique que font les uns et les autres. Cela coûte plus cher, mais en même temps – je pense à la Région Ile-de-France dont je suis aussi Conseiller Régional –, cela permet d'obtenir des subventions lorsqu'on œuvre, par exemple, en termes de Haute Qualité environnementale.
- En ce qui concerne les questions d'insertion professionnelle et de clauses sociales, le coût est quasiment nul pour les collectivités locales. La dimension sociale et environnementale des achats publics doit être l'une de nos préoccupations constantes – pour les collectivités publiques, mais aussi pour l'État, qui, à l'échelle nationale, doit davantage montrer l'exemple.

« Pour un commerce équitable et durable »

Monsieur Emmanuel Antoine,

Président de l'association Minga

- L'association Minga que je préside a été créée en 1999, par des importateurs, des détaillants, des commerçants indépendants et des prestataires de services engagés professionnellement autour de la thématique d'un commerce équitable. Tous souhaitent défendre leurs intérêts et leurs engagements commerciaux par rapport à une vision marketing du commerce équitable. Celle-ci réduit exclusivement la question de l'équité dans le commerce à des échanges nord/sud qui n'engagent nullement la responsabilité sociale des entreprises, notamment celle des grandes surfaces qui, par ailleurs, proposent des gammes de produits estampillées équitable.
- Notre organisation a tant bien que mal résisté à une vision qui réduit l'engagement à un argument de vente. Mais, face au rouleau compresseur de l'industrie médiatique (agences de com, instituts de sondage, agences marketing) et du marché, nous avons constaté l'extraordinaire puissance du capitalisme moderne à réduire en moins de dix ans un engagement politique en valeur publicitaire : du commerce équitable, on est passé au commerce de l'équitable.
- Le débat sur la norme « commerce équitable » à l'Afnor nous imposait une vision unique, centrée exclusivement sur l'amélioration des conditions de revenus du « petit producteur défavorisé du sud » – définition imprégnée de la culture coloniale issue de la Troisième République, considérant que ledit producteur est défavorisé par le sort, et non pas exploité. Il est aujourd'hui le « bénéficiaire » de l'action, mais il n'est nullement impliqué dans la rédaction d'un cahier des charges de ladite norme. Nous avons affaire à une approche normative, qui enferme le commerce équitable dans une vision exclusivement consumériste. C'est une promesse commerciale culpabilisante, faisant porter la misère du monde sur le dos des consommateurs, mais protégeant la notion de secret commercial, et évacuant la question du partage de la valeur ajoutée entre les acteurs d'une filière.

Monsieur Édouard Zambeaux

- Quelle est la solidarité que l'on peut imaginer entre territoires urbains et territoires ruraux ? Le circuit court, comme on a coutume de le dire, est-il la réponse absolue à ces enjeux ? Quelle est la nature des enjeux alimentaires dans les quartiers populaires ?

■ Notre objectif est de rendre le commerce moins inique ou plus équitable, et non de « faire » du commerce équitable : c'est pour nous un moyen et non un objectif en soi. Il ne s'agit pas de recréer des dépendances à l'exportation de produits alimentaires au détriment des cultures vivrières, soumises aux aléas de la spéculation en matière de prix, mais de ramener le plus possible de valeur ajoutée au plus près des lieux de production (malgré des conditions douanières à l'entrée de l'Union européenne, qui taxent d'autant plus le produit qu'il est transformé).

■ Notre approche du commerce équitable consiste à accompagner des stratégies en termes de souveraineté alimentaire, conquêtes de droits sociaux et civils, y compris de minorités qui sont opprimées par des firmes, des États ou d'autres communautés. C'est donc une démarche politique à part entière que nos membres assument par leur engagement professionnel. Une démarche politique qui se confronte forcément à un modèle économique dominant fondé sur la primauté du droit de propriété. C'est donc avant tout une action de développement local portée par les communautés d'un territoire. À travers l'examen de la valeur ajoutée le long d'une filière, ce sont la souveraineté – notamment alimentaire – des peuples et la préservation de la biodiversité qui sont en jeu dans nos engagements.

■ Au regard des enjeux qui découlent de la récession de 2008, nous avons décidé d'initier une démarche collective (avec des AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), la Confédération paysanne, Nature et Progrès, le réseau Semences paysannes, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier, le réseau Écobatir, etc.) pour faire des questions alimentaires un enjeu politique de premier ordre, tant au niveau local qu'international. Cette démarche de re-politisation de la question alimentaire s'est incarnée dans les campagnes d'interpellation « Alimentons l'Europe », « Alimentons les régions » des candidats aux élections européennes puis régionales. Faire de la question alimentaire une priorité en matière de développement, ce n'est pas revenir en arrière, mais bien répondre aux défis auxquels l'humanité est confrontée (crise alimentaire, préservation de la biodiversité, changement climatique). C'est aussi et surtout ouvrir à l'ensemble de nos concitoyens une perspective d'emplois, et d'emplois utiles, que ni l'industrie ni les services ne peuvent à eux seuls satisfaire. C'est répondre aujourd'hui à une demande sociale

émergente de la part de jeunes, de plus en plus nombreux, de plus en plus qualifiés, qui aspirent à s'installer professionnellement dans l'agriculture nourricière. Les candidats étaient donc invités à se déterminer publiquement sur des objectifs précis et quantifiés concernant notamment :

- Un plan emploi régional pour l'installation paysanne, articulé autour de processus d'apprentissage (initial ou continu), de recherche, de formation et d'accompagnement pour promouvoir les projets de petite taille et les techniques de culture agro-écologique, pour répondre entre autres aux besoins de la restauration collective (hôpitaux, maisons de retraite, cantines, etc.),
- une politique foncière ambitieuse pour protéger et développer la production alimentaire, en priorité en périphérie urbaine.

■ L'écho de ces campagnes a révélé une demande sociale montante, notamment auprès des jeunes encore loin d'être pris en compte par les politiques. Il est vrai que les réponses dessinent une nouvelle conception des relations entre l'urbain et le rural.

■ Aux États Unis, dans un contexte qui n'est pas si différent du nôtre, la dureté de la crise sociale conduit au développement d'une agriculture urbaine (notamment dans la ville de Detroit après l'effondrement de l'emploi industriel du secteur automobile) comme moyen de subsistance. Les habitants des quartiers populaires sont souvent ceux qui, étant les plus dépossédés de leur rapport à l'alimentation, sont très dépendants des produits transformés de l'agro-industrie. Les campagnes de communication invitant à faire évoluer leur rapport à l'alimentation ont un impact limité et sont à bien des égards une nouvelle injonction morale. Le développement de l'autoproduction alimentaire en banlieue peut aussi être une manière de réinventer une nouvelle société urbaine, un projet à la mesure de la crise anthropologique à laquelle nos sociétés sont confrontées, jouant un jeu dangereux avec les limites (sociales, énergétiques, écologiques) que rencontrent les modèles de développement industriel. Nous voulons une nouvelle société urbaine, qui remet en cause la spécialisation spatiale des fonctions (logement, travail, loisir, commerce) et qui permet à chacun d'avoir accès à la production, y compris alimentaire.



« Lutter contre la pauvreté monétaire, une exigence démocratique »

Madame Élisabeth Maurel,

Chercheuse au laboratoire PACTE de l'IEP de Grenoble

- « Lutter contre la pauvreté monétaire » : dans le seul titre de cette intervention, deux mots me posent problème : « pauvreté » et « monétaire ».
- Pourquoi parler aujourd'hui de pauvreté ? Pendant vingt ans, on a essayé de chasser l'idée de pauvreté au profit de celle d'exclusion. Cette thématique de l'exclusion a saturé la pensée dans le champ de l'action sociale, malgré un certain nombre d'approches, mais cela marquait un certain triomphe de la pensée sociologique sur la pensée économique. L'accent mis sur l'exclusion voulait mettre en évidence le fait qu'il y a autre chose que de la pauvreté matérielle : il y a aussi une rupture de liens sociaux, une exclusion du travail, une série de phénomènes d'ordre social autour de l'exclusion, contre lesquels il faut se mobiliser.
- Aujourd'hui, la thématique de la pauvreté revient. On parle de fixer des objectifs quantifiés de réduction de la pauvreté, ou de taux de pauvreté, mais la notion d'exclusion disparaît.
- Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de pauvreté, alors qu'il y a dix ans, on aurait parlé d'exclusion (voir la loi de 1998 dite de « lutte contre l'exclusion ») ?
- L'« exclusion » fait couple avec un autre mot : l'« insertion », et aujourd'hui, c'est elle qui semble remise en cause. Il y a une sorte d'usure de la politique d'insertion, elle n'est plus à la mode. D'une manière générale, l'insertion, c'est trop long, c'est trop cher, c'est trop social, c'est pas assez efficace, ça crée des trappes à inactivité.
- Maintenant, on parle du retour à l'emploi, le plus vite possible, avec le moins de précautions possible et une artillerie d'indicateurs dangereusement centrés sur le seul et unique retour à l'emploi.
- Pour autant, la question de la pauvreté ne peut être esquivée : elle est un réel problème. Mais alors, et c'est ma deuxième question, pourquoi parler de pauvreté « monétaire » ?
- Depuis au moins vingt ans, un consensus très large s'est formé autour de l'idée que la pauvreté est multidimensionnelle. Elle ne peut jamais se réduire à une dimension monétaire ; toute une série de facteurs s'y rattachent : le logement, la santé, la formation, la culture, etc. Or le débat sur la pauvreté monétaire fait rage aujourd'hui, puisque le président de la République a fixé un objectif quantifié de réduction de la pauvreté sur cinq ans, et l'indicateur qui a été choisi pour mesurer cet objectif politique est uniquement monétaire – ce qui a déclenché beaucoup de discussions, notamment à l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et aussi dans d'autres instances. Le Haut Commissariat aux Solidarités actives a un peu corrigé le tir, vu les débats soulevés, en proposant trente autres indicateurs, mais en gardant l'indicateur monétaire comme central : on a l'impression que les nouveaux indicateurs, en dehors du monétaire, ne sont là que pour faire le décor.
- La pauvreté monétaire a le grand avantage de pouvoir être chiffrée. Pourquoi cet attachement aux chiffres ? Parce que le chiffrage, ça donne une visibilité. Il y a des enjeux de communication politique par-dessus. Il n'y a qu'à voir les débats sur les chiffres du RSA, les chiffres de SDF. « Comment ça se fait qu'on n'arrive pas à compter le nombre de SDF ? », telle est la grosse préoccupation d'un certain nombre de ministres. Depuis trois ans, on a multiplié les enquêtes. Il y a des problèmes méthodologiques, des problèmes éthiques, des problèmes politiques, mais on veut des chiffres. Les chiffres se prêtent mieux aux indicateurs de résultats. Et la LOLF, là-dessus, a largement fait progresser l'idée des indicateurs de résultats ; à partir de là, tout ce qui n'est pas chiffrable n'est presque pas pris en compte. Ce dont on ne veut pas, c'est d'une approche plus compréhensive de la pauvreté, c'est-à-dire venant des personnes qui vivent cette situation, des personnes qui ont des choses à dire. Comment ressentent-elles, elles-mêmes, leur situation de pauvreté ? Quelques travaux ont été réalisés montrant bien que, pour les personnes concernées, il est difficile de se débrouiller quand on a peu de ressources, certes, mais le plus dur reste la privation de la possibilité de choix. Pour elles, c'est la première marque de la pauvreté. On ne peut plus rien choisir.

On est sous tutelle, sous contrôle pour tout ce qu'on fait. C'est aussi la diminution des capacités d'autonomie ou le défaut de reconnaissance sociale. Toutes ces questions sont formulées dans l'approche compréhensive de la pauvreté, et elles ne sont pas prises en compte par les indicateurs monétaires.

- Malgré tous ces questionnements critiques, venons-en tout de même au sujet de cette intervention : la lutte contre la pauvreté monétaire.
- Il existe une définition conventionnelle européenne de la pauvreté monétaire, à savoir le pourcentage de personnes qui ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du revenu médian du pays considéré. C'est une définition de la pauvreté relative, puisque cette définition du seuil de pauvreté varie selon l'évolution du revenu médian de l'ensemble de la population. S'il s'élève, le seuil de pauvreté s'élève aussi. Aujourd'hui, il est, pour une personne isolée, d'environ 950 euros par mois.
- L'INSEE vient de faire paraître un certain nombre de chiffres dont il résulte que le taux de pauvreté tel que je l'ai défini, à 60 % du revenu médian, oscille depuis une dizaine d'années autour de 13 % de la population. Autrement dit, il est relativement stable. Il y a donc une sorte de divorce profond avec l'opinion publique et avec l'opinion des associations humanitaires ou caritatives, qui mettent en évidence une aggravation des situations de pauvreté.
- Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, quand on dit que le taux de pauvreté reste stable depuis une décennie, cela concerne tout de même un nombre considérable de personnes : en gros, un ménage sur huit en France. Alors, on peut dire que c'est bien que ce taux soit stable, qu'il ne s'aggrave pas. Mais on peut aussi dire que cela fait dix ans qu'on déploie tous azimuts des politiques contre la pauvreté, qu'on a multiplié les minima sociaux, etc., et qu'on ne fait pas baisser le taux de pauvreté. Beaucoup de gens se réjouissent qu'il n'augmente pas, mais je pense qu'on devrait s'interroger sur le fait qu'il ne baisse pas, avec l'arsenal de politiques publiques qu'on développe, tant au niveau national qu'au niveau local. On peut dire que c'est quand même l'échec, entre autres, de la stratégie de Lisbonne.

- La deuxième raison de ce divorce est que l'impact de la crise n'a pas pu être pris en compte au moment du comptage de l'INSEE et que lorsqu'on mesurera cet impact, avec un certain effet retard, on aura une augmentation des ménages en situation de pauvreté.
- La troisième raison de ce divorce est que, si le taux de pauvreté général est stable, il y a une augmentation de l'intensité de la pauvreté, constatée par toutes les associations, et mesurée : pas plus de ménages pauvres, mais ils sont plus pauvres.
- La quatrième raison de ce divorce de perception tient au type de catégories de personnes qui sont particulièrement touchées : c'est une pauvreté urbaine de jeunes et d'actifs. L'Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) a montré que le taux de pauvreté est trois fois supérieur au reste du territoire dans les zones urbaines sensibles : 33 % contre 12 %. On est devant l'échec de la Loi d'orientation et de programmation pour la Ville d'août 2003, qui voulait réduire, en cinq ans, l'écart entre les quartiers ZUS et le reste des quartiers. Ces écarts n'ont pas été réduits et ils sont tous en augmentation.
- Le chômage est presque trois fois supérieur chez les 18-25 ans que dans l'ensemble de la population active. Et le taux de pauvreté, s'il est de 13 % dans la population en général, est de l'ordre de 22 % pour les filles et 19 % pour les garçons en ce qui concerne les jeunes de 18-25 ans.
- On assiste aussi au développement d'une nouvelle figure de la pauvreté, la pauvreté en emploi, les travailleurs pauvres. Pendant longtemps, la pauvreté touchait les personnes privées d'emploi. Aujourd'hui, elle touche les personnes en emploi. La définition du travailleur pauvre est très complexe : on considère qu'une personne est un travailleur pauvre lorsqu'elle a travaillé au moins sept mois sur douze au cours d'une année et qu'elle vit dans un ménage pauvre. C'est différent de la notion de bas salaire. Il faut à la fois être en emploi, sept mois sur douze minimum, et vivre dans un ménage qui se situe sous le seuil de pauvreté. La définition du ménage pauvre, quant à elle, prend en compte l'ensemble des revenus du ménage. On peut être une femme qui travaille à temps très partiel, donc avoir un très bas salaire, mais vivre dans un ménage qui est au-dessus du seuil de pauvreté si son conjoint, par

exemple, a un emploi correct. Néanmoins, ce phénomène des travailleurs pauvres, qui touche aujourd'hui presque 7 % des actifs et qui concerne presque deux millions de personnes, a beaucoup de liens avec les questions de l'emploi. Il est alimenté par deux sources majeures : d'un côté par le développement des emplois à temps partiel – surtout chez les femmes – et, de l'autre côté, par le travail intermittent, intérimaire, précaire ou saisonnier. Aujourd'hui, on considère que, pour une personne seule, travailler moins de dix mois au SMIC sur une année plonge la personne en-dessous du seuil de pauvreté.

- L'objectif premier du RSA, on le sait, c'est l'activation du retour à l'emploi, l'activation de la prestation de minimum garanti. Mais le RSA affiche un autre objectif : la réduction de la pauvreté par l'emploi. Il y a deux parties dans le RSA : le RSA-socle et le RSA-activité. Le premier est, en gros, l'ancien RMI : il concerne les personnes hors de l'emploi. Il est resté fixé à 460 euros, soit deux fois en-dessous du seuil de pauvreté. Ce n'est donc pas lui qui peut permettre de lutter contre la pauvreté. Quant au RSA-activité, il n'a pas trouvé sa cible : il y a actuellement 400 000 bénéficiaires, alors qu'on en escomptait presque le triple. Le RSA-activité ne touche pas vraiment les travailleurs pauvres, pour des raisons qui sont complexes.

L'objectif fixé par le gouvernement était de réduire d'un tiers le taux de pauvreté en 2010, avec pour indicateur choisi le taux de pauvreté pris en 2007. Cet indicateur « ancré dans le temps » a l'inconvénient de ne pas tenir compte de l'évolution globale du revenu de la population, puisqu'il est fixé une fois pour toutes sur le chiffre de 2007. On cherche à faire de la pauvreté une valeur absolue et non relative ; on change de représentation, on passe à une représentation minimaliste, voire misérabiliste de la pauvreté. À preuve, une enquête de l'INSEE qui demandait aux personnes quels étaient les items caractérisant la pauvreté et dont les réponses ne portaient que sur la privation sévère de biens vitaux. Tous les items qui portaient sur des biens permettant la socialisation, la convivialité, la culture, le loisir, la formation, tout cela a été écarté dans ce sondage.

- De plus, avec la mise en place du RSA et de ce qu'on appelle les politiques d'activation, on obtient une sorte de politique comportementale, où il faut avoir un comportement jugé correct et acceptable, notamment vis-à-vis de l'emploi. On passe de

l'incitation à s'insérer à la quasi-obligation de travailler, quitte à accepter des normes de sous-emploi.

- Ces deux phénomènes, activation et retour vers une vision misérabiliste de la pauvreté, s'accompagnent de ce que certains sociologues ont appelé une usure de la compassion. Il y a vingt ans, la pauvreté suscitait la « compassion » : les pauvres étaient les victimes de la société et de la crise économique. Aujourd'hui, les pauvres deviennent des coupables : il y a une culture du soupçon, de ne pas vouloir travailler, de profiter de l'assistance, de se réfugier dans un certain nombre de comportements qui sont jugés non sociaux.
- Peut-être l'ère est-elle révolue d'une politique d'insertion où l'insertion par l'activité économique se définissait principalement comme un « sas », qui devait déboucher sur l'emploi à n'importe quel prix. Peut-être faut-il se poser davantage dans l'IAE les questions de l'emploi convenable, de l'emploi décent, du type d'emploi, de sa pérennisation, etc.



Monsieur Édouard Zambeaux

- Comment aménage-t-on un territoire pour qu'il soit générateur de solidarité ? Les projets de rénovation urbaine ont-ils une quelconque utilité en ce moment ? Et, surtout, quelle est la bonne échelle de réflexion ? Est-ce qu'on réfléchit à l'échelle du quartier, de la ville, du département ?

Monsieur Jean-Yves Le Bouillonec,

Député, Vice-Président de Paris Métropole

- Je voudrais expliquer succinctement ce qu'est Paris Métropole. C'est un OVNI dans l'arsenal des collectivités locales, puisque Paris Métropole, syndicat mixte d'études, n'exerce aucune compétence de maîtrise d'ouvrage. Il a été conçu à partir de la réflexion du Maire de Paris et des élus parisiens en 2001, pour englober tous les questionnements, sur la réalité parisienne – en intra muros – comme en banlieue.
- Paris est une rencontre paroxysmique de tout ce que peut constituer la présence d'un État fort, lourd, qu'on connaît dans tous les territoires. Pour la région parisienne, toutefois, les enchevêtrements de pouvoir et de compétences forment un agglomérat particulièrement imbriqué, avec une structuration de la capitale qui fait qu'une partie de ses besoins sont réglés sur les espaces en périphérie avec tous les élus pour susciter une approche cohérente et transversale des enjeux, une vision commune et la mise en œuvre des responsabilités de tous les élus dans un dialogue permanent avec l'État (les arrivées d'autoroutes ou de chemin de fer, les hôpitaux, les cimetières, les usines, les déchetteries, tout comme les beaux quartiers, les zones d'aménagement destinées à la production de richesses). La singularité de ce territoire consiste dans le fait que, à une échelle gigantesque, la richesse est produite dans l'Ouest parisien, par ceux qui habitent à l'Est ou au Sud (qui vivent chichement). Un vrai risque de ségrégation urbaine et sociale existe donc.
- La stratégie de Paris Métropole est d'ouvrir un débat pour que chacun des élus puisse avoir une approche cohérente et transversale de sa responsabilité, grâce à un dialogue permanent avec l'État, puisqu'il a ici une responsabilité singulière et des besoins particuliers.
- Or c'est justement à cause de ces enjeux d'échelle que Paris Métropole a été créé, avec l'idée qu'il faut recoudre tout cela, qu'il faut essayer de réinventer cet espace énorme, une des plus grosses agglomérations en Europe. Nous avons la double

perspective de répondre à la réalité de la situation des habitants et de combler l'ensemble de leurs besoins.

- Le problème difficile auquel on est confronté, c'est qu'on pourrait considérer que la métropole parisienne est déjà achevée. Mais, dans ce cas, comment fait-on pour réinvestir et revisiter l'urbain ? C'est étrange, mais l'on se rend compte qu'en définitive, on n'invente jamais une ville idéale. D'une certaine manière, elle se construit avec des projets et, par la suite, avec d'autres projets encore : elle se rabiboche, elle se reconfigure par de nouvelles initiatives. Au final, on s'aperçoit qu'il fallait avoir, en permanence, une stratégie de territoire. Cela signifie que ce que nous essayons de retrouver en région francilienne, c'est ce que beaucoup de collectivités et de métropoles régionales connaissent et pratiquent très bien depuis longtemps, à savoir un ordonnancement des compétences de chaque collectivité à l'aune d'une cohérence stratégique. Cela passe nécessairement par la connaissance et par la compréhension du problème des autres. Ce fut le premier message de Paris en direction de sa banlieue : « Si je règle mes problèmes et que ceux tout autour ne sont pas réglés, je ne règle pas mes problèmes. »

- Cette formulation-là, on la retrouve à l'échelle de la commune. Je sais que si j'essaie de régler et d'apaiser la vie de mon territoire communal, alors qu'autour il n'y a pas d'apaisement, bien évidemment, je ne réglerai rien. Dans le même temps, si je veux exprimer et travailler sur la réalité de mon territoire communal, je dois – si je veux « faire ville » – m'assurer que chacun y a sa place, y est connu et reconnu. Par ailleurs, il faut que chaque territoire, par lui-même, soit identifié comme étant un territoire d'importance. En quelque sorte, nous avons besoin qu'il n'y ait plus de territoires de services au profit des autres territoires, et qu'il n'y ait pas des habitants oubliés au profit de certains autres habitants.

- Cette construction-là pose un problème d'échelle, notamment en région parisienne mais aussi dans tous les territoires. À quelle échelle doit-on se situer pour essayer de combler au mieux la situation des gens ? On est en train de découvrir, dans la région parisienne, qu'il faut supprimer totalement les stratégies dans lesquelles seule l'échelle métropolitaine est prise en compte.

- La plupart des territoires ont besoin d'être restructurés, mais, dans la restructuration, l'échelle du temps est colossale. Le débat sur le Grand Paris qui a lieu en ce moment sur les grands axes ou le métro rocade nous engage pour des décennies ! Tout cela dans un contexte de territoire décousu, qui connaît une ségrégation urbaine extrêmement dure, car la ghettoïsation s'est imposée d'une manière incroyable : des populations sont totalement à l'écart de l'ensemble du progrès en termes d'emploi, de vie apaisée, de loisirs, de logement.

- Nous sommes confrontés à une double exigence : il faut régler immédiatement un certain nombre de problèmes d'une grande gravité et, dans le même temps, avoir une stratégie d'avenir, pour éviter de se retrouver dans des systèmes qui, par eux-mêmes, font naître d'autres ségrégations et d'autres ruptures.

- Pour répondre à cela, on travaille sur le renouvellement urbain qu'on connaît bien. On questionne actuellement la loi sur l'ANRU. Bien évidemment, tout le monde pose la question de la deuxième démarche. Il faudrait surtout se demander si tout ce que la première ANRU n'a pas pu faire, pourra, à l'avenir, être réalisé, est-ce qu'il va y avoir une deuxième ANRU, qui fasse en sorte que, demain, d'autres quartiers ne se déstructurent pas faute d'avoir été accompagnés ?

- Donc, au niveau de l'échelle, il y a une première difficulté politique, du fait que les institutions, en tant que telles, ne facilitent pas un travail d'approche globale d'un territoire ; non pour conduire globalement son aménagement, mais pour rendre possible la cohérence de cette stratégie et, ensuite, traduire dans le local (jusqu'au quartier) l'accomplissement de ces démarches d'aménagement en termes d'habitat, d'équipements publics, d'activités de loisir. Telle est la première difficulté.

- La deuxième difficulté, qui concerne le débat sur le Grand Paris actuel, c'est de trouver comment, à partir de ces grandes hypothèses, nous pouvons placer l'habitant, non seulement au cœur de la préoccupation, mais au cœur de la démarche pour y parvenir. Le débat sur le Grand Paris, c'est la plus grande démarche de débat public qui ait jamais été initiée en France.

Il y a des centaines de réunions, des dizaines de milliers de personnes et, à la fin, sûrement plusieurs centaines de milliers de personnes qui auront participé à tout cela. Or l'ensemble du projet demeure manifestement entre les mains d'experts (les élus, les structures associatives, les autorités publiques, les architectes, les urbanistes). On voit que la grande difficulté de ce problème d'échelle, c'est aussi de replacer l'habitant dans ce débat et l'y intéresser. Pour l'instant, sur ce point, on est plutôt en train de questionner sur la réussite possible. Il y a des exemples très forts de participation au niveau du local, mais investir la question de réaliser un grand réseau de transport, une grande infrastructure, par exemple, c'est plus compliqué. On n'est pas au bout du chemin pour, d'un côté, affirmer l'exigence d'une échelle suffisamment grande pour rendre possibles les grandes stratégies (l'échelle métropolitaine est souvent citée aujourd'hui comme étant la bonne), et, de l'autre côté, pour que cette échelle métropolitaine serve les stratégies de quartiers, en comptant sur la présence et la participation des habitants.



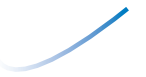
Clôture

« Valoriser la capacité citoyenne »

Monsieur Jean-Pierre Worms,

Sociologue, ancien Député

- L'enjeu essentiel de la transformation sociale, aujourd'hui, est de reconnaître et de valoriser l'initiative ou la capacité des habitants d'être eux-mêmes acteurs de la ville. Une crise, c'est un moment où il y a un grand problème, avant de revenir à l'état antérieur. Ce qui se passe en ce moment n'est pas du tout une crise, mais une véritable transformation, en profondeur, des logiques fondamentales de développement de la société. Les inégalités n'en finissent pas de croître. Les très riches ne cessent de s'enrichir, dans la « crise » et même grâce à elle. Inversement, les très pauvres ne cessent de s'appauvrir. Derrière ces inégalités de revenu, il y a, plus fondamentalement, une inégalité croissante dans l'accès aux biens publics ; aux services publics, mais aussi dans l'accès aux biens publics fondamentaux : le logement, l'emploi et le travail, l'éducation, la santé, la nourriture.
- À travers ce problème d'inégalité d'accès, on cherche des réponses politiques d'ensemble, car il ne s'agit pas de seulement se concentrer sur ce que l'on fait quotidiennement chacun dans nos villes, nos associations et nos quartiers, pour finalement oublier l'importance fondamentale des choix politiques nationaux. De ce point de vue-là, que ce soit en matière financière ou institutionnelle, il faut une relance de la politique de la ville, qu'on a laissé s'effondrer et se scléroser.
- Mais au-delà de ces questions globales, il faut aussi regarder ce qui passe sur le terrain. Les acteurs de terrain, que ce soient les élus, les associations ou les professionnels de la politique, sont tous sur les marges. Les populations des quartiers sont victimes d'une relégation et d'une marginalisation croissantes au sein du corps social.
- Les associations d'élus des villes qui se penchent sur les problèmes des quartiers difficiles pèsent d'un poids ridiculement insuffisant, sinon négligeable, au sein du discours des grandes associations d'élus au niveau national. Les préoccupations de l'AMF,



(Association des Maires de France) sont certes fondamentales, mais la spécificité et l'urgence des problèmes que connaissent les maires des villes en difficulté ne sont pas réellement prises en compte. De la même façon, les associations qui sont présentes dans ces quartiers comme les Régies de Quartier sont complètement aux marges du mouvement associatif français. Il y a des organismes qui représentent le monde associatif : le CNVA (Conseil National de la Vie associative), ou la Conférence permanente des coordinations associatives, qui forment les grandes institutions de représentation du monde associatif. Or, dans ce cadre, les associations qui se préoccupent des problèmes de quartiers sont ignorées. Les travailleurs sociaux, qui sont des professionnels de haute qualité, des militants du travail social dans les quartiers, n'ont aucun poids au regard des grandes organisations associatives nationales de représentation du travail social, qui se concentrent sur les grands problèmes de santé ou les grands problèmes sociaux. Mais la spécificité du travail héroïque que font les professionnels en milieu urbain dans les quartiers est relativement méconnue et déconsidérée.

- Il y a une sorte de conjuration implicite et involontaire, de mise à l'écart, de mise sur les marges, non seulement des populations, mais de ceux qui travaillent avec ces populations.
- La première réponse face à cette situation, consiste à « démocratiser la démocratie », c'est-à-dire ouvrir l'accès aux institutions de la démocratie pour les populations les plus en marge.
- En ce qui concerne les institutions publiques et municipales, elles multiplient les instances de participation : Conseil de quartier, Conseil des jeunes, Conseil de ceci ou de cela, Conseil participatif, Conseil consultatif. Mais quand on regarde qui fréquente ces conseils de quartiers, il y a une homogénéité sociale considérable. On y retrouve le même échantillon de population que chez les élus, les responsables associatifs, les responsables administratifs. C'est une population de blancs, plutôt âgés, mâles et provenant d'un milieu social moyen, voire supérieur. On ouvre, en principe, des espaces pour la population en mal d'appartenance citoyenne, mais en pratique ils ne viennent pas. Ils ont le sentiment que ce n'est pas leur monde et qu'ils n'y auront pas leur place.
- Or il y a des façons de sortir de ces murs, il y a des façons d'éviter la création d'une nouvelle couche de notables – de ces

notables de la participation, comme il y a des notables de la démocratie représentative. Il est inutile d'appeler de ses vœux la participation citoyenne si l'on ne crée pas des espaces totalement ouverts, non appropriables par tel dirigeant ou tel responsable. Il faut des espaces qui soient ouverts, mobiles et proches. Sur ce plan, beaucoup de travaux ont été faits pour rendre les espaces de participation beaucoup plus accessibles, beaucoup plus disponibles, beaucoup plus actifs. Il s'agit là d'une question d'*empowerment*, c'est-à-dire non pas donner du pouvoir, mais d'ouvrir les espaces et donner les moyens aux populations concernées d'acquiescer le pouvoir de dire et d'agir directement dans l'espace public.

- À force de chercher à « parler pour », « parler au nom de », on enferme un peu plus les citoyens victimes de ce phénomène de relégation dans la stigmatisation, et dans l'incapacité d'être, eux-mêmes, les acteurs de leur développement.
- Il y a un risque énorme à vouloir à tout prix renforcer les instances de représentation au détriment de la capacité d'intervention directe des acteurs sociaux concernés. En ce qui concerne la démarche de renforcement de la capacité individuelle des personnes les plus en difficulté, on se heurte à la tendance de chaque individu à s'approprier et à intérioriser l'image de lui-même que lui renvoie la société. On fabrique des gens qui se croient diminués, incapables, pauvres quant aux moyens propres dont ils disposent, parce que c'est ainsi qu'on les définit. Dans la recherche d'emploi, il est dramatique que celui qui va chercher un boulot sache d'avance qu'il va lui être refusé. Il lui sera refusé compte tenu de l'endroit où il habite, selon d'où il vient ou d'où vient sa famille, et il se présente dans sa recherche avec le dos déjà courbé, avec l'impossibilité d'avoir cette agressivité nécessaire à la conquête de l'emploi. Par l'image qu'on lui renvoie, on a fabriqué quelqu'un dont on a diminué la capacité d'acteur social.
- Un des objectifs primordiaux de l'action sociale, c'est de redonner à chacun la confiance en soi nécessaire à la vie sociale, et même une fierté de soi. Chaque individu est riche de ce qu'il a vécu, y compris de sa douleur ou de sa souffrance. Il est riche d'une expérience, qui constitue sa force et son identité propre. C'est cette identité qui sera à valoriser, à reconnaître et à utiliser comme vecteur et moteur de son insertion. C'est un travail que font très bien les Régies de Quartier, mais c'est un travail qu'il faudrait démultiplier à l'infini.

- La logique de renforcement de la capacité de dire et d'agir ne doit pas seulement s'entendre au niveau de la capacité des individus, mais aussi à celui de la capacité collective. Je pense ici à ces fameuses histoires de communautarisme, dont on entend tellement parler. Quand on est semblables, parce qu'on est de la même origine, du même lieu, du même quartier, et qu'on est stigmatisé pour cette origine, alors on a tendance à se replier sur cette identité commune. Soit c'est une réaction de repli, soit c'est une réaction de lutte et de conquête. En tout état de cause, c'est une force. La première chose à faire, ce n'est pas de dire : « Danger : communautarisme ! Danger de communautés ethniques, danger de communautés générationnelles, danger de communautés de quartier, danger de communautés de voisinage. » Dès lors qu'il y a démarche collective, il y a émergence d'une capacité collective. Il faut reconnaître cette capacité et l'aider à devenir un outil de lutte. La première façon d'engager un dialogue, c'est peut-être d'engager la lutte, d'engager le combat. Il faut en tout cas utiliser cette capacité collective comme vecteur d'un dialogue, d'une confrontation et d'une capacité de négociation avec l'environnement, donc d'une capacité d'insertion.

- Il faut aussi utiliser cette force collective pour construire une autre forme de communauté : la communauté de quartier. Individuellement, beaucoup de jeunes rêvent de sortir de leur quartier, mais il y en a aussi beaucoup qui en sont fiers. Il y a une sorte d'appartenance revendiquée. Même quand on veut en sortir, on y revient. Les parents y sont encore. Il y a une identité de quartier assez forte. Cette formidable identité de quartier est une force qu'il faut savoir valoriser et utiliser. Il ne faut pas chercher à diminuer l'identification à un quartier, mais reconnaître dans le quartier tous les potentiels de dynamisme qui existent. On met toujours l'accent sur la violence, la drogue, la pauvreté, la misère, mais il y a beaucoup de gens dans ces quartiers qui vivent normalement, même s'ils vivent dans la difficulté : des familles normales, des gens qui travaillent, des gamins qui vont à l'école. Il y a aussi dans ces quartiers d'énormes dynamismes de solidarités interpersonnelles : des mères de famille qui s'associent pour accompagner à tour de rôle les gamins à l'école, des voisins qui s'associent pour s'entraider dans la réhabilitation de leur logement, etc. Il y a des mécanismes de solidarités fondés sur le voisinage qui construisent du lien social. Les Régies de Quartier, qui travaillent sur le lien social, s'appuient tous les jours sur ces relations de sociabilité qui naissent spontanément dans les quartiers. Il y a

aussi beaucoup d'initiatives de création, même si c'est très fluide, aux marges de la légalité. Et il y a enfin beaucoup de créativité culturelle, dans le domaine de la danse, du chant, de la musique. C'est extraordinaire, ce qu'il y a dans ces quartiers : le besoin de se dire, de parler, de s'exprimer, de se poser, face à la société, comme ce que l'on est. Il y a là une force, qui, à mon sens, est l'essentiel de ce dont on a besoin pour transformer la politique de la ville.

- Faire de l'avenir de nos quartiers et de la qualité de vie de leurs habitants les principales ressources à mobiliser pour le développement de nos villes, voilà l'enjeu politique essentiel qu'il nous appartient à nos associations, élus, professionnels, de placer au cœur des débats politiques de demain.



CNLRQ

les actes des Assises

54, avenue Philippe Auguste • 75011 Paris
www.cnlrq.org
accueil@cnlrq.org



Conception Graphique
Sandrine Cardon - CNLRQ

© CNLRQ 2011



*Comité National
de Liaison des
Régies de Quartier*

